



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1936

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-NEUF ANS

1897-1936

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME ; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTIEME ANNEE, NUMERO 7

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 14 FEVRIER 1936

Au parlement d'Ottawa

On comprend que Son Excellence le gouverneur général ait lu le discours du Trône comme s'il y prenait plaisir. De fait on a remarqué que c'est peut-être la première fois que ce document n'est pas simplement récité comme une formule. C'est que, cette année, le discours du trône contenait assez de substance et semblait assez au point pour que même un auteur de renom comme lord Tweedsmuir n'hésitât pas à en faire une chose de son cru.

Après une allusion à la mort du roi Georges et une expression de sympathie au roi Edouard VIII et à la reine Marie, le gouverneur général a la bonne grâce de dire tout son plaisir d'être au Canada. Lord Tweedsmuir se considère comme un Canadien, et ce n'est pas pour le rendre moins populaire chez nous.

Pour le reste, le discours du trône récite les quatorze points du programme libéral. Adhésion à la société des nations dont le but doit être de créer dans le monde un ordre de choses fondé sur la justice et l'équité.

Pour parer au chômage, création d'une commission nationale représentative qui travaillera de concert avec les provinces et les municipalités pour procurer du travail aux chômeurs et surveiller la distribution des fonds de secours.

Au lieu d'être sous le ministère de la défense nationale, les camps établis à l'intention des célibataires sans foyer sont désormais sous le contrôle du ministère du travail. Ces camps seront supprimés dès que la reprise du travail le permettra.

L'industrie textile fera l'objet d'une enquête royale sous la présidence du juge Turgeon. C'est la fermeture d'une fabrique de tissus, à Sherbrooke, qui a provoqué ce geste résolu de la part du gouvernement. On a souligné ce passage significatif du discours du trône qui est une mise en demeure fort opportune : L'industrie devrait comprendre, lit-on, qu'elle a l'obligation de contribuer par tous les moyens, à maintenir et à créer de l'emploi ; de même les ouvriers et les consommateurs ont le droit de se faire entendre et d'exercer leur influence dans l'orientation de la politique industrielle. Mes ministres sont d'avis que là où il est impossible d'y parvenir avec le concours spontané de tous les intéressés, l'état a les meilleures raisons d'intervenir.

Un autre passage est à noter comme commentaire au traité de réciprocité et à l'accord avec le Japon. Le principe consacré par ces accords, si on les généralise et les applique résolument et énergiquement, serviront à enrayer la tendance à cette exagération du nationalisme économique qui avilit peu à peu notre mode d'existence et qui envenime les relations entre les peuples de l'univers entier.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône s'est amorcé vivement à la Chambre des communes. Après des discours de belle venue de M. Arthur Slaght, député de Parry Sound, et de M. Sarto Fournier, député de Maison-neuve, M. Bennett se lança dans une diatribe de quatre heures. Le chef de l'opposition ne peut se résigner à n'être plus le surhomme, le gouvernement d'un seul. Comme le lui dit M. King, toutefois, il s'apprête à devenir à lui seul toute l'opposition.

Mais M. Bennett trouva à qui parler. Le premier ministre, M. King, étonna par sa vigueur et son sarcasme. Il fut sans pitié pour son adversaire et le tança d'importance. Au milieu des rires et des applaudissements, on vit le chef de l'opposition s'agiter, protester, en appeler au président, rougir et rugir. Mais même sa grosse voix ne fait plus la même impression. Et M. King lui fit remarquer qu'il n'avait plus derrière lui une foule de gens prêts à approuver et à applaudir la moindre de ses remarques. "Quantum mutatus ab illo..."

Au sénat, le débat sur l'adresse valut un discours de haute portée du sénateur Jules-Edouard Prevost. On nous permettra de citer ici la conclusion qui ne laisse pas de provoquer de sérieuses réflexions. C'est le temps plus que jamais d'affirmer que si les Canadiens ne vivent pas de leur vie propre, ils mourront comme nation, déclare le sénateur Prevost. C'est pourquoi nous devons, avant tout, être des citoyens canadiens.

Le Canada, poursuit-il, est notre grande patrie, notre seule patrie. Sans doute nous, Canadiens-Français, nous avons une prédilection pour la province de Québec. Quel patriote, en quelque pays que ce soit, n'a pas un coin préféré dans sa patrie même ? Québec est celui des Canadiens-Français, et cela se comprend. Cette province est notre berceau, cette terre natale sera aussi notre tombeau. L'amour ému qui existe en nous pour elle n'exclut certes pas l'amour large, profond, étendu que nous portons au Canada tout entier. A travers la province de Québec, c'est le Canada que nous aimons et que nous voulons servir.

Dans ce pays où se rencontrent des hommes de partout, nous sentons qu'il doit planer au-dessus des partis politiques, au-dessus des races et des croyances différentes, au-dessus des intérêts particuliers, une pensée dominante : la pensée canadienne. Comme au Forum de l'ancienne Rome où les hommes les plus divers et de tous les rangs se rencontraient, se côtoyaient et devenaient des égaux au moment qu'ils pouvaient dire : "Civis romanus sum." Dans notre confédération, le titre de citoyen canadien doit nous rendre tous égaux, unis, fiers et forts.

Voilà des paroles qui suffisent à justifier la carrière d'un homme public, et à la rendre utile.

PERTINAX.

TRAVAIL FEMININ ET FONCTIONNAIRES

Par Jean-Charles HARVEY

Que des jeunes hommes, après plusieurs années de chômage, cherchent par tous les moyens à améliorer leur sort, rien de plus naturel, rien de plus dramatique aussi. Une longue et douloureuse attente finit toujours par la patience et la colère ; le jugement se fausse alors et l'on se porte à des exagérations ou à des violences auxquelles il est difficile d'apporter un apaisement par la simple raison.

C'est par sympathie pour une génération de sacrifiés que j'écrivais, l'été dernier, dans "Jeunesse" : "La plupart des jeunes gens sortis de nos institutions, depuis 1929, n'ont pu, malgré leur éducation et leurs brevets, exercer d'autre carrière que celle de chasseurs de places. Bacheliers, porteurs de certificats d'universités, gradués de collèges, têtes ou queues de classes, presque tous, à moins de protection spéciale ou de bonne chance, ont traîné de bureau en bureau leur ennui et leurs lettres de recommandation, sans obtenir d'autre encouragement qu'une vague espoir de retour à la prospérité ou de ces promesses qu'on appelle la monnaie de singe. Depuis 1930, année de grands dérangements, nos universités ont déversé dans notre province environ 12,000 diplômés et gradués de toute espèce, en majorité du sexe masculin, et de ces 12,000 (parmi lesquels je ne compte pas les innombrables collets blancs des écoles de commerce), je placerais qu'un quart à peine a trouvé un emploi régulier."

"De belles intelligences, après avoir tout fait pour fuir l'inaction et se rendre utiles, ont heurté du front contre un mur de néant. Dans un monde apparemment si actif, si agité, si fébrile, un monde où, dirait-on, il suffit d'entrer pour participer au mouvement perpétuel, il n'existe guère, pour la jeunesse, qu'un marécage d'attentes, d'énervement ou de moisissure."

Mais quand je parlais de la jeunesse, je n'entendais pas m'apitoyer uniquement sur les hommes ; la femme aussi a droit à la pitié et à la vie, et je ne conçois pas que le fait pour elle d'être physiquement plus faible et de mieux s'habiller que nous, suffise à la reléguer au pays des îlots ; il n'y a pas deux humanités, il n'y en a qu'une, celle de l'homme et de la femme ; il n'y a pas deux droits, il n'y en a qu'un, celui de l'homme et de la femme ; il n'y a pas deux justices, il n'y en a qu'une celle de l'homme et de la femme ; il n'y a pas deux besoins humains, il n'y en a qu'un, celui de l'homme et de la femme ; il n'y a pas deux facultés de souffrir, il n'y en a qu'une, celle de l'homme et de la femme. La femme pense, imagine, sent, se nourrit, se loge, s'habille et vit comme l'homme. La seule différence importante qui existe entre l'un et l'autre, c'est que la femme peut enfanter pendant que l'homme se porte bien.

C'est par un reste de préjugés antiques et de plus en plus démodés que l'on s'imagine que le droit au travail est nécessairement masculin. L'évolution sociale a démontré depuis longtemps qu'elle est fautive et impraticable cette théorie qui veut que la place du sexe faible soit nécessairement entre les quatre murs de la maison paternelle. L'idée provient bien plus d'un abus de force physique que de la loi naturelle. Il est abondamment démontré que la nature ne répugne d'aucune façon à ce qu'une jeune femme ou une jeune fille exécute un travail dans tous les domaines où ses forces ne sont pas excédées. Aujourd'hui, dans tous les pays, des millions de femmes collaborent avec les hommes dans une infinité de tâches commerciales, industrielles, administratives, techniques ou autres, et cela sans que la machine sociale en ait le moindre souffert, sinon dans les cas où les patrons ont exploité et même tyrannisé leurs employés.

Il a fallu à l'humanité des siècles d'efforts pour en arriver à une civilisation qui respectât les libertés individuelles sans porter atteinte à la société. Donner à chacun la plus grande somme possible de liberté sans nuire à l'ensemble, c'est l'idéal que poursuit inécessamment l'humanité. Le droit à la vie de chacun est une chose tellement sacrée, tellement essentielle, qu'il faut le défendre éperdument contre tous les

abus de la force. Il y a là une question de principe pour laquelle tout homme doué de l'instinct de conservation, tout homme qui tient à se protéger contre la puissance brutale doit combattre jusqu'au bout. Quand une catégorie sociale en bouscule une autre sans autre but réel que de lui enlever son bien et de la payer en souffrance, elle commet un attentat contre la liberté légitime qu'elle paralyse. S'arroger des privilèges ou des places parce qu'on a le nombre ou qu'on fait les lois de façon à faire le malheur de toute une classe d'humains, c'est une injustice. Depuis des années, dans le monde entier, tous les opprimés, tous ceux qui ont gémis sous les combinaisons coupables d'une ploutocratie qui règle le travail suivant ses profits et ses appétits, et qui, par conséquent, bafoue le droit au travail, se sont unis dans une lutte sans répit pour que les individus, même les plus modestes, ne soient plus à la merci des rapaces et aient chacun leur part de la grande tâche humaine. Même dans les pays les plus conservateurs, quand les chefs de gouvernements et de partis, poussés au pied du mur par les circonstances, ont entrepris de régulariser les combinaisons financières et industrielles, et de supprimer les abus indéniables de certaines conspirations et manigances, ils n'avaient autre chose en vue, en définitive, que de protéger le faible contre le fort et de sauvegarder la liberté du travail. Or, je prétends que l'assaut violent que l'on fait, en certains milieux, contre les places occupées par des femmes, n'a d'autre justification, en général, que le droit du plus fort et que, par conséquent, il va à l'encontre du principe premier qui a dirigé la lutte de tous les faibles contre les excès de certains ploutocrates.

Telle est la question de principe. Sans doute, dans maints cas particuliers, le jeune homme ou le soutien de famille peuvent être injustement frustrés d'un emploi par la préférence donnée à une jeune fille. Ces cas ne sont pas aussi fréquents qu'on le croit. En ce qui concerne les fonctionnaires féminins de l'administration provinciale, je suis persuadé qu'il n'y en a pas cinquante qui ne travaillent pour leur bon plaisir. Ce que j'en sais personnellement me permet de l'affirmer sans crainte. Tout le tapage que l'on fait autour de la question ne saurait donc produire des résultats appréciables. La crise des jeunes n'en serait sûrement pas guérie, pas même amoindrie. Ceux qui croient trouver là une solution, même une (Suite à la deuxième page)

MELI-MELO

LA SUCCURSALE DE LA BANQUE DE MONTREAL

Il y a quarante ans dans ce mois-ci que Saint-Jérôme possède son premier établissement de banque permanente.

Fondée par la banque d'Hochelaga, cette succursale devint ensuite la propriété de la banque des Marchands qui, quelques années après, se fusionna avec la banque de Montréal. Nous félicitons cette dernière de maintenir dans notre ville cette succursale qui est si prospère et si utile à la population de Saint-Jérôme et des environs.

Cette institution financière est une des plus vieilles entreprises de Saint-Jérôme. Quand elle ouvrit ses portes, la population de notre ville n'était que le tiers de ce qu'elle est aujourd'hui. Au cours des dernières quarante ans, Saint-Jérôme a connu un développement remarquable. Notre ville a raison d'espérer de nouveaux progrès. Nous pouvons dire que la banque de Montréal a contribué et continuera de coopérer à la marche ascendante du progrès à Saint-Jérôme et dans la région environnante.

L'OPINION D'UN CONFRERE

Nous détachons les lignes suivantes d'un article de La Voix du Nord, de Mont-Laurier :

"Notre distingué confrère l'Avenir du Nord, de Saint-Jérôme, a écrit, la Compagnie qui imprime l'autre journal local l'Echo du Nord."

"L'Echo du Nord est le 'pit' dernier" issu du mariage Duplessis-Gouin. Mais n'allez pas lui dire que c'est un journal bleu ! Ne lui jetez pas l'injure qu'il est affublé d'une tunique indigo et que, durant la dernière campagne provinciale, il s'est effrit d'une "barrette" qui a perdu son "pompon" et le lustre de son satin. Surtout, pour l'amour de Dieu, ne lui faites pas de peine en supposant qu'il est partial. Il vous répondra avec des airs de puritain offensé qu'il pratique une farouche indépendance en politique et qu'il ne mord pas après les lignes de parti."

M. de TONNANCOUR

Nous félicitons M. C. de Tonnancour, président de la Regent Knitting Mills, qui a été récemment élu membre du conseil d'administration de la banque Provinciale du Canada.

UN NOUVEAU DEPUTE

Le docteur Pierre Gauthier a été élu sans opposition député de Portneuf à la Chambre des communes.

Il succède à l'honorable Lucien Cannon, qui avait été élu dans cette division aux élections générales du 14 octobre dernier, mais qui avait ensuite été nommé juge de la Cour Supérieure en remplacement de l'honorable juge Camille Pouliot.

"LA VOIX DU NORD"

Nous offrons nos félicitations et nos meilleurs souhaits à notre confrère La Voix du Nord, de Mont-Laurier, qui vient d'entrer dans sa quatrième année.

La Voix du Nord est rédigée avec autant de vigueur que de talent par M. Maurice Lalonde, député de Labelle au Parlement d'Ottawa.

(Suite du meli-melo à la deuxième page)

LE TOURISME

Une obligation générale

L'année 1935 a été pour l'industrie touristique, dans notre province, une année meilleure que 1934. Aucune industrie n'a montré une reprise aussi vigoureuse que celle du tourisme. Quoique loin de son niveau normal, le tourisme regagne petit à petit beaucoup de terrain et l'essor qu'il a pris, l'année dernière, témoigne d'une façon significative, que le relèvement économique est assuré et marque l'urgence qu'il y a de collaborer encore plus étroitement avec l'administration provinciale en vue de l'intensifier.

L'industrie du tourisme est une de celles qui enrichissent notre province et qui profitent le plus à notre population en général. Les dépenses des touristes, en 1935, ont été de 25% plus élevées qu'en 1934 et l'affluence de ceux-ci, en certains districts, a atteint des chiffres que l'on peut comparer, avec satisfaction, à ceux de 1929. Le champ du tourisme à exploiter, dans le Québec, est immense. Les touristes, à doit pas craindre d'y consacrer trop de soins. Chacun doit collaborer à cette immense entreprise.

Tout indique, déjà, que 1936 sera pour le tourisme, au Québec, une année meilleure que 1935. Dans notre province, s'élaborent, d'une saison touristique à l'autre, divers programmes en vue d'attirer un nombre toujours croissant de visiteurs. Nos organismes, officiels ou bénévoles, ont déjà préparé leurs programmes respectifs en vue d'accroître le mouvement touristique. Ces programmes, tout comme les années passées, s'exécuteront, de point en point, avec une scrupuleuse exactitude.

Tout le monde ne pourrait sans doute pas collaborer directement à ces activités, mais concurremment avec ces initiatives, il est une obligation qui incombe à toute la population sans qu'il y ait de la part de nos

organismes resterait quasi stérile. Cette OBLIGATION consiste à ne pas négliger pour que nos hôtels, au cours de la saison prochaine, trouvent ici un accueil, une hospitalité qui leur rendent leur séjour on ne peut plus agréable, si possible, inoubliable. Cette obligation consiste aussi à rendre à notre province sa véritable physionomie française, son atmosphère française, lesquelles seront toujours le meilleur atout de son industrie touristique. Il faut donc que partout on apprenne à montrer un visage français — français dans le parler, français dans les habitudes, français dans les coutumes, français dans l'accueil et l'hospitalité qu'attendent de nous les visiteurs étrangers.

Les touristes viennent au Québec pour prendre contact avec un peuple différent des autres, un peuple à qui il prête une physionomie différente, l'attrait de la nouveauté, un commencement d'exotisme. Et comment, des touristes, à faire disparaître ces affiches et enseignes, rédigées en langue anglaise, qui ornent les devantures de nos magasins, hôtels, tavernes, restaurants, etc., et qu'on emploie à tort pour attirer les touristes, mais qui ne font que les éloigner. Pour accroître la bonne réputation et la prospérité de notre province, il faut que tous coopèrent au développement, au succès de l'industrie du tourisme qui nous a rapporté, l'année dernière, plus de 35 millions de dollars. La population entière a donc intérêt à travailler ferme en vue d'augmenter le flot du tourisme vers le Québec. Chacun doit veiller à être à la hauteur de ses responsabilités en pratiquant toujours et partout à l'endroit des touristes UNE FRANCHISE ET L'ARGE HOSPITALITE TOUTE FRANÇAISE. Qu'on se le dise, qu'on s'incite les uns les autres !

LE DISCOURS DU TRONE

Voici le discours du trône prononcé à l'ouverture de la session fédérale :

"Honorables membres du Sénat, et membres de la Chambre des communes,

"Notre réunion se trouve assombrie par la perte que la mort de notre regretté et bien-aimé souverain, le roi Georges V, a causée au Canada en même temps qu'à toutes les parties de l'Empire. La douleur qui s'est si universellement manifestée n'a été qu'une des nombreuses preuves de la grande considération dont feu Sa Majesté était l'objet de la part des individus et des peuples. Il n'est pas un territoire de Sa Majesté où l'on ait plus profondément éprouvé qu'au Canada le sentiment d'une unité nationale et personnelle. La patience et la sagesse du roi Georges, l'exemple qu'il donna du courage et de la fidélité au devoir, tout le long d'un règne marqué d'angoisses sans pareilles, demeureront dans notre souvenir comme un précieux patrimoine."

"Je me joins à vous pour offrir au roi Edouard VIII, à Sa Majesté la reine Marie et à tous les membres de la famille royale, l'expression de notre vive sympathie dans le deuil qui les frappe. Le peuple canadien éprouve déjà pour le nouveau roi un sentiment d'affection et d'attachement personnel, auquel on donne le lieu les visites de Sa Majesté dans notre pays, comme les nombreuses amitiés et les relations étendues, nouées au temps où nous le connaissions tous sous le nom de Prince de Galles. A ce sentiment viendront s'ajouter, à un degré toujours croissant, le dévouement et la fidélité."

Salut aux chambres

"Je suis profondément sensible au grand honneur qui m'a été fait lorsque j'ai été choisi comme représentant du roi au Canada. Je suis heureux que mon premier contact avec les membres des deux Chambres coïncide avec l'ouverture de la première session de la dix-huitième législature. J'entrevois avec le plus grand plaisir nos relations des quelques années à venir."

La situation internationale

"La gravité de la situation internationale est une cause d'anxiété dans le monde entier. Mes ministres croient réellement exprimer le sentiment du pays en continuant d'adhérer aux fins et à l'idéal que se propose la Société des Nations et en cherchant, de concert avec les membres de la Société ainsi qu'avec d'autres états, à maintenir la paix par tous les moyens appropriés et pratiques, de même qu'à créer dans le monde un ordre de choses fondé sur la justice et l'équité."

"Le chômage reste au Canada le problème national le plus urgent. Bien que le nombre des gens au travail ait augmenté, celui des personnes assistées n'accuse aucune régression."

Pour les chômeurs

"Afin de parer à l'état de crise actuel, vous serez appelés, avec le sentiment des gouvernements de toutes les provinces du Canada, à autoriser la création d'une commission nationale bien représentative qui collaborera avec les provinces et les municipalités dans un commun effort pour procurer du travail aux chômeurs, et dans la surveillance des fonds de secours. La commission, secondée par un comité consultatif où les divers éléments seront représentés, visera à coordonner les efforts de la nation en vue de multiplier les occasions d'emploi rémunérateur."

Les camps de travail

"Les camps qui avaient été établis pour recevoir les célibataires sans foyer ont déjà été en partie transférés du ministère de la Défense nationale au ministère du Travail. On s'efforcera de les supprimer aussitôt que la reprise du travail le permettra."

"A la suite de la fermeture, le 18 janvier, d'une fabrique de tissus, à Sherbrooke, et de la misère qui en est résultée, en plein hiver et en période de chômage, pour des centaines d'ouvriers et leurs familles, une commission royale a été chargée de faire une enquête sur l'état de l'industrie textile. De l'avis de mes ministres, l'industrie devrait comprendre qu'elle a l'obligation de contribuer par tous les moyens à maintenir et à créer de l'emploi. De même les ouvriers et les consommateurs ont le droit de se faire entendre et d'exercer leur influence dans l'orientation de la politique industrielle."

Intervention de l'Etat

"Mes ministres sont d'avis que là où il est impossible d'y parvenir avec le concours spontané de tous les intéressés, l'Etat a les meilleures raisons du monde d'intervenir."

"Afin de protéger les intérêts des consommateurs, une enquête approfondie aura lieu sur les plaintes qu'on ne cesse de formuler relative-

ment à l'existence d'un monopole dans l'importation et la vente de l'antracite."

"Quelques-unes des mesures législatives adoptées à la dernière session du Parlement ont été soumises à la Cour Suprême du Canada, dans le but de juger de leur validité."

"Je suis heureux de pouvoir vous apprendre qu'une convention de commerce a été conclue entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, le jour de l'Armistice en 1935, et aussi que le différend commercial avec le Japon, qui avait gravement nui aux échanges des deux pays, a été réglé avant la fin de l'année."

"Vous serez appelés à ratifier la convention de commerce négociée entre le Canada et les Etats-Unis. Vous serez mis au courant incessamment des conditions de commerce normales."

Accords de commerce

"Mes ministres estiment que la convention de commerce intervenue entre le Canada et les Etats-Unis apportera une grande amélioration à nos relations économiques avec l'étranger. Ils croient aussi que les principes consacrés par cet accord, si on les généralise et si on les applique énergiquement et résolument, serviront à enrayer la tendance à cette exagération du nationalisme économique qui avilit peu à peu notre mode d'existence et qui envenime les relations entre les peuples de l'univers entier."

"Vous apprendrez avec plaisir que la ligne de conduite adoptée par la Commission Canadienne du Blé, et qui est de vendre le haut prix du marché, produit d'heureux résultats."

"Au cours du mois de décembre au lieu à Ottawa, une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Des comités permanents poursuivent l'étude des questions les plus importantes qui ont été débattues à la conférence."

"Parmi les sujets qui découlent de la conférence et dont vous serez saisis, se trouvent un projet de modification de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, en prévision de certains arrangements d'ordre financier entre le Dominion et les provinces. Un comité de représentants fédéraux et provinciaux, constitué par la conférence du Dominion et des provinces, étudie la méthode à suivre et la façon de procéder pour apporter des modifications à la Constitution."

"On se propose de restituer au Parlement son droit de déterminer les impôts et les dépenses, en abrogeant toutes les mesures qui ont privé les membres de la Chambre des Communes de ce droit et par lesquelles l'Exécutif s'est trouvé investi de pouvoirs arbitraires injustifiables."

La Banque du Canada

"Tout sera mis en oeuvre pour substituer la stabilité à l'incertitude dans l'application des lois douanières."

"Vu que la réglementation du crédit et l'émission de la monnaie sont des questions d'ordre public qui intéressent directement tous les citoyens, on se propose, au cours de la présente session, de demander au Parlement d'effectuer, en ce qui concerne la propriété et la direction de la Banque du Canada, les changements qui pourront être nécessaires afin d'assurer au gouvernement une part prépondérante du capital de cette banque, ainsi que la haute main sur ses opérations."

"Vous serez appelés à étudier des projets de amendements aux lois régissant actuellement les Chemins de Fer Nationaux du Canada, lesquels auront pour effet d'accroître l'autorité du gouvernement en même temps que sa responsabilité envers le Parlement."

"On se propose de charger un comité spécial de la Chambre des Communes d'examiner l'état actuel de la radiodiffusion au Canada."

"En vue de la réorganisation de l'Etat, on a déjà pris des dispositions dont on attend un meilleur rendement et des économies qui s'imposent. Vous serez invités à examiner des mesures législatives destinées à les compléter."

"Le nombre des ministres de la Couronne a été réduit de vingt-et-un à seize."

"Vous serez appelés à étudier un projet de loi tendant à la création de postes de secrétaires parlementaires."

"Membres de la Chambre des Communes :

"Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine seront soumis à votre examen."

"Honorables membres du Sénat ; membres de la Chambre des Communes :

En vous invitant à donner toute votre attention aux questions importantes dont vous serez saisis, je prie la divine Providence de vous guider et de bénir vos délibérations."



Chronique féminine

A propos de testament

Il est quatre heures. Petite Thérèse entre en tourbillon, de retour de l'école. Elle m'annonce avec volubilité qu'elle a entrevu sa grand-mère avant son départ pour V. où elle doit faire un court séjour, chez son fils le notaire. — Puis elle ajoute avec tout le sérieux que comporte une grave déclaration : — "Tu sais maman, ma grand-mère y rédigea son testament avec l'aide d'oncle Jean."

Après le départ précipité de ma fille : "elle a un engagement pour une partie de tobogganing au parc Pratt", je me replonge dans ma vie de farniente, puisque je suis au ralenti depuis six semaines. Ce nouveau sujet donné en pâture à mon cerveau active mes méninges. Il y a de quoi ! Un testament ça comporte un instant de profonde méditation, sinon des semaines de minutieuses compilations de ses biens ! Mais quand on est gueue, la belle affaire, on n'y songe même pas ! Sauf peut-être pour s'accorder la joie gouaardière d'une énumération bouffonne de legs fantaisistes qu'on ferait à ses amis, et à ses ennemis, donc ! Ah ! le rusé partage qu'en ferait Tartufe !

Et puis, faire son testament, n'est-ce pas une absurde entreprise qui suppose un effort que l'intelligence ne peut donner ? On ne saurait s'imaginer dans le sein de sa mère. Donc, on ne saurait pas plus s'imaginer dans les plis d'un linéaire, couché sous une pierre tombale. Et, preuve de cette assertion, il n'est point de bon testament, ou s'il s'en trouve un, par le monde, je parie qu'il est fils du hasard.

C'est encore un essai superflu que de tâcher à s'imaginer le monde privé de soi. Dès que nous pensons au passé, nous nous y retrouvons ; dès que nous imaginons l'avenir, nous nous transportons vers lui. — Jamais, romancier n'écrit une utopie sans présenter d'abord un contemporain et le faire naître à nouveau, par quelque subterfuge, machination, rêve ou magie, dans cet âge futur.

Un bon testament ne suppose-t-il pas que son auteur, effacé de ce monde, continue, toutefois, à y vivre quelques heures, pour distribuer sa fortune ? Les seuls témoins que nous ayons de nous-mêmes, sont les miroirs, les yeux et les effets de nos actions ; or les miroirs, fussent-ils pleins de bon vouloir, ne peuvent nous présenter qu'une image vivante ; les yeux du plus tendre ami, du meilleur des maris, de l'indifférent total, ne peuvent voir et, par réflexion, nous laissent voir que notre corps animé qui respire, qui aime, qui souffre, qui lutte ; et, pour nos actions, comment témoigneraient-elles de notre pourriture dans la terre ?

Tout miroir est quotidien, il n'est point de regard fatidique, et je ne sais d'action assez prévoyante pour agir par rétrospéction.

Quand les pauvres morts sont allés dormir, la bouche close, au fond des caveaux, croyez-moi, ils dorment pour de bon, mais, à ceux qui ont voulu se survivre, les paroles ou les écrits posthumes donnent de mauvais rêves. Récemment j'ai entendu une femme vive et spirituelle, faire cette réflexion au cours d'un partage familial assez substantiel : — "Mais, qu'est-ce donc qu'étaient vos réunions de famille, vos belles fêtes d'anniversaires, vos discours émouvants ? Etes-vous encore les mêmes frères ?"

La meilleure méthode pour régler cette épineuse question d'un bon testament, ce serait, me semble-t-il, de léguer sa fortune aux insulaires des îles Galapagos, ou mieux encore, de l'abandonner sur un radeau, comme après un naufrage. Elle trouverait ses héritiers, soyez-en sûr ! Mais, surtout n'allez pas tester en faveur de vos parents, de vos amis, ou pour avantager des indigents qui ont reçus des secours de votre vivant ! Votre dépouille souffrirait trop des complications, des regrets, des vengeances, des crimes dont serait fauteur ce papier signé par devant notaire !

Si vous vous sentez marquer pour le trépas, semez votre or dans les sillons de vos champs, cachez-le au plus profond des lacs mystérieux encadrés de montagnes ! Et puis, mes amis, mourez ! Mais, mourez intègre !

Février 1936

MARYSE

Le chignon de la Japonaise

Tout comme les élégantes européennes, les Japonaises fréquentent maintenant les salons de coiffure. Et ceci est un événement dans les mœurs nipponnes. Car les dames japonaises n'avaient encore jamais consenti à se faire coiffer en dehors de leur maison. Les personnes de l'aristocratie, les bourgeoisies aisées ne livrèrent leur chevelure qu'à des servantes spécialement dressées pour cet emploi, ou à des professionnelles qu'elles mandaient à date fixe.

Et, si le métier d'artiste capillaire est un art, c'est, par-dessus le marché, un art fort compliqué au Japon. La forme du chignon, la façon dont y sont placées fleurs et épingles, indiquent l'âge, l'état civil et la situation sociale de la cliente. C'est là une étiquette rigoureuse et inflexible, qui permet de juger d'un coup d'oeil si une Japonaise est ou n'est pas mariée, fiancée ou veuve, d'origine noble ou d'humble condition, etc.

Voilà certes une coutume qui donnerait satisfaction à beaucoup de nos commerçants mais ce serait un vrai malheur pour les prétentieux.

LA VÉRITÉ AU SUJET DU SON

Reconnue par des expériences faites avec le Son ALL-BRAN Kellogg

Il y a quelques années, les opinions étaient partagées au sujet de l'usage du Son. Afin de savoir exactement ce qui en était, la Compagnie Kellogg commanda une série d'expériences, aux laboratoires des grandes universités.

Les expériences faites sur un groupe de femmes bien portantes démontrèrent que l'usage continu du Son donne parfaite satisfaction. Contrairement aux cathartiques, il ne crée pas l'accoutumance qui annule ses effets.

D'autres expériences, celles-ci sur des hommes, prouvèrent que certains d'entre eux les "matières assimilables" du Son étaient plus efficaces que celles des légumes et des fruits.

L'analyse du laboratoire établit aussi que le Son ALL-BRAN Kellogg est riche en vitamines B et en fer, autant qu'en "matières assimilables". Ces "matières assimilables" dans le Son ALL-BRAN agissent doucement. Elles absorbent beaucoup d'humidité et nettoient le tube intestinal.

Le Son ALL-BRAN corrige la constipation qui résulte du défaut de "matières assimilables". Ce traitement naturel est bien supérieur à celui des pilules et des cathartiques. Servez-le comme céréale ou cuisiné dans les mets. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Conseils de beauté

POUR AVOIR UNE BELLE CHEVELURE, IL FAUT AVOIR UNE BONNE SANTÉ

Chaque courrier m'apporte des lettres de femmes qui se plaignent que leur chevelure est terne, que leurs cheveux sont cassants, que leur ondulation "indéfrisable" se défrise en quelques jours, et elles me demandent de leur recommander une coiffeuse qui puisse leur donner une "permanente" durable. Pourtant dans la plupart des cas c'est moins la coiffeuse qui est à blâmer que l'état de santé de celles qui se font coiffer.

Beauté et santé sont presque synonymes... et la santé dépend souvent de l'estomac. Il y a plus de deux ans, dans cette colonne, que je m'efforce de convaincre mes lectrices qu'un verre d'eau salée, pris chaque matin, fera plus pour assurer un beau teint que la plupart des crèmes de beauté au monde. Les crèmes ont, certes, leur utilité, mais il faut que l'estomac fonctionne bien pour que les toxines du système ne viennent pas détruire leur effet par des éruptions aussi nombreuses que vilaines.

Il en est de même pour le cuir chevelu et les cheveux. Pour une raison difficile à expliquer, on semble considérer que le cuir chevelu et les cheveux sont des parties séparées de l'organisme ! Le cuir chevelu nourrit pourtant les cheveux, tout comme le sol alimente la végétation, et son état dépend de la santé générale, comme toute autre partie de l'organisme. Or, pour que le cuir chevelu soit sain, il importe qu'il soit d'une propreté absolue et qu'il soit bien alimenté par le système. Le cuir chevelu ne peut absorber de l'extérieur l'alimentation dont il a besoin, parce que ses vaisseaux sanguins et son système nerveux sont plus vite affectés que toute autre partie de l'organisme par les effets de la digestion fautive. Une alimentation fautive a pour résultat rapide la chute des cheveux, c'est pourquoi les personnes débiles, anémiques, neurasthéniques, dyspeptiques ou souffrant d'indigestions chroniques perdent leurs cheveux ou ont les cheveux trop huileux ou trop secs. Une trop haute pression artérielle cause également la chute des cheveux qui disparaît dès que ceux qui en souffrent s'ils adoptent une diète végétale.

La consommation excessive des aliments amidonnés, sucrés et gras occasionnent des irritations du cuir chevelu... et de la peau en général. Les personnes qui perdent leurs cheveux doivent également éviter les mets sucrés, les choux, les épices.

Les stimulants alcooliques sont très défavorables à la chevelure qu'ils affectent même plus que le reste de l'organisme. Ils affectent la circulation du sang et les nerfs et le dérangement affecte à son tour les glandes du cuir chevelu et les assèche... d'où les cheveux secs et cassants.

Conclusion : — Si vous voulez être belle, avoir une belle chevelure — soignez l'estomac. Une cuillerée de sels de fruits dans un verre d'eau, prise chaque matin, contribuera plus à vous rendre belle que tous les cosmétiques, parce que cette eau saline assurera un fonctionnement normal de l'estomac.

PATE POUR LES MAINS. — Faites cuire quelques pommes de terre (choisissez-les bien blanches et bien farineuses), pelez-les, écrasez-les et délayez-les avec un peu de lait. La pâte d'amande n'est pas meilleure pour blanchir et adoucir les mains.

POUR RESSERRER LES PORES DE LA PEAU. — Employez le jus de citron, mais ne pas en faire un fréquent usage, qui sera nuisible pour l'épiderme.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

CONSEIL A UNE JEUNE HOTESSE

C'ÉTAIT CHARMANT DE LA PART DE VOTRE FILLE DE M'INVITER À SON THÉ.

MARION AIME À RECEVOIR

MAIS OUI, C'EST UN PLAISIR, CAR MARION M'A APPRIS À FAIRE CUISSE À LA MANIÈRE D'UN CHEF. MAIS OUI, C'EST UN PLAISIR, CAR MARION M'A APPRIS À FAIRE CUISSE À LA MANIÈRE D'UN CHEF.

NE RISQUEZ PAS D'INSUCCES. Vous ne pouvez être assurée de réussir vos gâteaux que si vous employez une poudre à pâte. Les chefs experts au Canada pour la pâtisserie servent et recommandent la "MAGIC". Ils savent par expérience qu'un si fier que toujours elle fait lever les pâtes également. Et seulement dans un gros gâteau. Demandez-en une boîte à votre épicerie — aujourd'hui.

MAGIC BAKING POWDER

Fabrique au Canada

Conseils de santé

Par John L. Rice, M.D.,
Commissaire du Service d'Hygiène
de la ville de New-York

PRENEZ SOIN DE VOS YEUX

La fatigue de la vue est une condition commune et qui se manifeste fréquemment par les maux de tête. Cette fatigue de la vue peut avoir des suites graves si l'on n'y prend garde. Un grand nombre d'écoliers ne font pas les progrès qu'on attend d'eux, à cause d'une acuité visuelle déficiente. Une enquête faite récemment dans les écoles de la ville de New-York, montre que sur 250,000 enfants qui ont passé à l'examen des yeux, 28,000 avaient l'acuité visuelle déficiente.

Pour protéger votre vue d'une façon efficace il y a mille petits détails dont il faut tenir compte. Par exemple, il ne faut pas, lorsque vous lisez, que le soleil frappe la page du livre, de la revue ou du journal que vous lisez à lire. Il ne faut pas non plus être au travail face à la lumière. La meilleure lumière est la lumière solaire. L'éclairage artificiel ne peut pas l'égaliser. Cependant un grand nombre de personnes sont obligées d'employer l'éclairage artificiel pour travailler, mais elles ne doivent pas faire usage de lumière trop forte. Une lumière trop forte cause autant de dommage qu'une lumière blafarde. De plus, il faut que la lumière soit immobile. Même chose pour le livre que l'on est en train de lire. Il ne faut pas le bouger. Ne tenez pas le regard trop longtemps attaché sur un objet. Levez les yeux de temps à autre, et regardez autour de vous ; cela vous reposera la vue. Les merces qui croient que le port de verres enlève à l'harmonie du visage, et pour cette raison refusent à plus tard cet usage pour ses enfants et pour elle-même, commettent une sottise. Elles devraient plutôt, si l'instituteur ou l'institutrice appelle leur attention au sujet de la vue de leurs enfants, amener les enfants chez un bon oculiste qui les examinera et se procurer les verres qu'il prescrira.

Voyez l'oculiste à votre propre sujet si vous avez la vue faible. Ne vous exposez donc pas au danger de faire tort à votre vue en vous procurant des verres à bas prix. Il y a plus de gens qui se sont abîmés les yeux de cette manière que par tout autre moyen. Le fait de bien voir à travers des verres que vous pouvez acheter à très bon marché ne veut pas dire qu'ils vous conviennent. Enfin, peut-être qu'un état anormal de votre organisme en général est la cause de votre déficience oculaire visible. Votre oculiste vous dira ce qu'il faut que vous fassiez en ce cas.

EDUQUER SA SOIF POUR LA VITAMINE D

Avez-vous jamais observé un groupe d'enfants prenant leurs repas au grand air ? Ou jouent-ils généralement : est-ce en plein soleil ou du côté ombragé de la rue et sous les arbres des parcs ? Instinctivement, ils jouent en plein soleil.

Remarquez aussi que, d'ordinaire, ils ont certains rayons ultra-violet, relient leurs manches, de chemises, et souvent détachent leurs faux-cols afin de s'exposer le plus possible au soleil. La raison de cela, c'est qu'ils ont besoin de soleil.

Les hommes, les femmes et les enfants, tous ont besoin de soleil et instinctivement recherchent les effets bienfaisants des rayons solaires.

Les vitamines du soleil

En ces dernières années, les savants ont découvert que le soleil émet certains rayons ultra-violet, de lumière appelés rayons ultra-violet. Ils ont aussi découvert que lorsque ces rayons ultra-violet tombent directement sur la peau, ils emmagasinent de la vitamine D dans le corps. Cette vitamine aide les enfants qui grandissent : elle leur donne plus forts et leurs dents plus saines. Elle protège aussi les enfants contre le rachitisme.

Les rayons ultra-violet qui fournissent la vitamine D, fourmillent dans le soleil de l'été. Mais pendant les mois de l'automne, de l'hiver et du printemps les effets bienfaisants à la santé, diminuent. Le maximum de 100 p. 100 au minimum de 8 p. 100. Le travail à l'intérieur, les épais vêtements d'hiver, les jours sans soleil, la poussière, tout contribue à réduire l'effet bienfaisant des rayons ultra-violet.

La vitamine D du lait

Où les enfants et les adultes peuvent-ils se procurer cette vitamine D durant les saisons autres que l'été ? Malheureusement, les aliments ne contiennent pas beaucoup de cette vitamine. Il y a des gens qui prennent de l'huile de foie de morue pour s'assurer les bienfaits de la vitamine D. Mais les savants ont découvert un moyen plus agréable et plus commode de se procurer la ration quotidienne de vitamine D, en l'ajoutant au lait, complet et nutritif.

Récemment, le Conseil d'hygiène de la ville de New-York a autorisé la production et la vente du lait vitamine D et les produits de ce lait. Cette autorisation fut accordée afin de permettre à chaque individu de se procurer la quantité nécessaire de vitamine D à un prix raisonnable. Aujourd'hui ce lait se vend partout à New-York, ainsi que dans bien des villes des États-Unis.

PITIE

Dans les nuits d'hiver quand la terre est blanche
Sous le ciel raidi,
Quand au vent glacé, le bois neigeux penche
Son front alourdi ;

Quand le froid étirent le coeur du grand chêne
Jusqu'à le meurtrir,
Quand les grands sapins eux-mêmes ont peine
A ne pas mourir ;

Lorsque le pommier du verger sanglote ;
Quand le vieux noyer
Entre les réseaux du givre grelotte
Et se sent plier,

Combien plus encore souffrent les charmes,
Les peupliers blancs,
Les bouleaux aussi frères que des filles,
Les saules dolents,

Le tremble inquiet qu'une haleine affole,
Le pêcher vermeil,
L'amandier frileux comme une créole
Loin de son soleil.

Alors, dans les bois combien d'agonies
Se plaignent tout bas !
Combien de sanglots, de choses finies
Que l'on n'entend pas !

Le printemps venu, quand les violettes
Rouvrent les yeux,
Combien l'on verra de sombres squelettes
D'arbres sous les cieux !

Louis MERCIER.

Recettes éprouvées

POMMES DE TERRE

Une bonne règle du régime alimentaire est d'avoir des pommes de terre et deux autres légumes tous les jours. Les pommes de terre sont utiles au point de vue nutritif et, par conséquent, c'est un aliment économique. Elles contiennent les vitamines A, B, C et G. C'est un légume féculent, mais il est à noter que les trois-quarts de leur volume se composent d'eau et que la protéine qu'elles renferment est de digestion facile et d'une haute valeur nutritive. La quantité de substances minérales contenues dans les pommes de terre est relativement forte proportionnellement aux autres principes nutritifs. Voici quelques moyens sortant de l'ordinaire d'apprêter les pommes de terre et qui sont proposés par la Division des Fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture :

POMMES DE TERRE CUITES A LA BELGE

Lavez, épluchez et coupez comme pour les patates frites à la française ; mettez dans une poêle graissée, saupoudrez de sel et de poivre. Parsemez de beurre et faites cuire.

SOUFFLE AUX POMMES DE TERRE ET AU FROMAGE

2 tasses de purée de pommes de terre chaude
3 jaunes d'oeufs
2/3 tasse de fromage râpé
3 blancs d'oeufs
1/2 c. à t. de sel
1/8 c. à t. de poivre
1/2 tasse de lait (approx.)
Battre les jaunes d'oeufs et ajoutez-y la purée de pommes de terre, les assaisonnements, le lait et le fromage, en garantissant à la soupe de fromage. Incorporez les blancs d'oeufs battus en neige et éparpillez le reste du fromage par-dessus. Faites cuire dans un four à feu modéré jusqu'à ce que le soit très léger et servez immédiatement. Suffisamment pour quatre.

BISCUITS AUX POMMES DE TERRE

1 tasse de purée de pommes de terre
1 tasse de farine
4 c. à t. de poudre à pâte
1/2 tasse de lait
1/2 c. à t. de sel
1 c. à s. de beurre
1 c. à s. de saïndoux
Passez les ingrédients secs et ajoutez les à la purée de pommes de terre. Mélangez parfaitement, faites fondre le saïndoux et ajoutez-le au lait. Mélangez aux ingrédients secs. Battre la pâte sur une planche couverte de farine jusqu'à ce que l'épaisseur soit réduite à 1/2 pouce. Coupez en forme de biscuits et faites cuire dans une poêle graissée quinze minutes dans un four chaud.

CASSEROLE AUX POMMES DE TERRE

Tranchez huit pommes de terre bouillies, froides. Faites frire deux petits oignons, tranchés mince, dans 3 cuillerées à soupe de beurre, jusqu'à ce qu'ils soient brun clair, ajoutez 2 cuillerées à soupe de farine, et faites cuire jusqu'à ce qu'il se forme de l'éclume. Ajoutez graduellement 2 tasses de lait et faites cuire jusqu'à ce que le soit épais. Ajoutez du sel et du poivre et trois cuillerées à soupe de piments coupés en bandes et une demi-tasse de viande hachée. Mettez alternativement dans une tourtière une couche de pommes de terre et une couche de sauce, jusqu'à ce que tous les ingrédients soient employés. Recouvrez de miettes de pain beurrées et faites cuire dans un four à feu modéré. Saupoudrez de paprika et servez. Suffisamment pour 6.

SOUPES AUX POMMES DE TERRE ET AUX CAROTTES

4 carottes de grosseur moyenne
1 petit oignon
4 pommes de terre de moyenne grosseur
1/2 tasse de tomates cuites à l'étuvée
Poivre
3 tiges de céleri ou feuilles de céleri
1 pinte de lait
Sel
Coupez les carottes, les pommes de terre, les oignons et le céleri en dés et faites cuire jusqu'à ce que le soit tendre. Il ne devrait rester que très peu d'eau lorsque les légumes sont cuits. Écrasez, ajoutez les tomates, le lait et les assaisonnements. Faites réchauffer avant de servir. Suffisamment pour 6.

Pensées

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates.

La Rochefoucauld.

"L'espérance est un emprunt fait au bonheur."

Rivarol.



Les Gâteaux de Levain Royal gardent toute leur force



Pour ces excellents pains, employez les Gâteaux de Levain et les recettes de pâte au Levain Royal

Ces fameux gâteaux de levain sec assurent une levée parfaite. C'est d'abord à cause de leur qualité... mais aussi à cause de leur emballage soigné. Enveloppé soigneusement et hermétiquement, chaque Gâteau de Levain Royal se garde frais. C'est une protection unique. Sur 8 canadiennes qui préfèrent le levain sec, 7 emploient le Royal. Essayez-en un paquet.

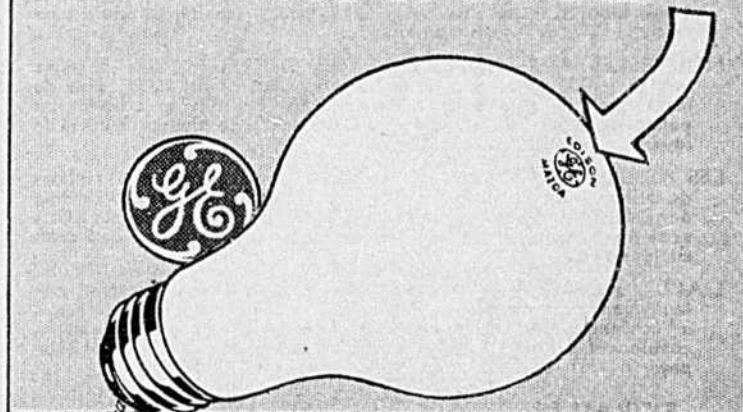
Demander la brochure gratuite "Le Livre Culinnaire du Levain Royal" donne des recettes éprouvées de pâte au Levain Royal pour la confection des pains illustrés ci-dessus et de plusieurs autres. GRATUIT. Postez le coupon.

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

STANDARD BRANDS LIMITED
Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.
Veuillez m'envoyer gratuitement le "Livre Culinnaire du Levain Royal".

Nom _____
Rue _____
Ville _____ Prov. _____

VOILÀ VOTRE GARANTIE



Un bon éclairage assuré à un prix tout à fait minime

N'achetez pas de ces ampoules "d'occasion" qui brûlent rapidement et gaspillent l'électricité. Les lampes EDISON MAZDA sont peu coûteuses et vous donnent amplement de lumière.

LAMPES Fabriquées au Canada

EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

GATINEAU POWER Company

NOUVELLES DE PARTOUT

A Sainte-Thérèse

La fête organisée par le club de Ski de Sainte-Thérèse a remporté, samedi dernier, un succès de premier plan. Les organisateurs ont eu à leur tête, de leurs débuts, et nous les félicitons. La fête sportive comprenait plusieurs épreuves au cours de l'après-midi, notamment la fameuse course de huit milles pour la coupe, emblème du championnat de Sainte-Thérèse. Toutes ces courses ont eu comme point de départ, l'Hôtel Blainville. Plusieurs centaines de personnes s'étaient massées sur la grande rue, pour voir revenir les coureurs qui parvenaient à intervalles réguliers d'une minute. M. Leslie Eby a remporté les honneurs de la grande épreuve, ajoutant un succès de plus à ses nombreux records des années dernières. Vers sept heures, les skieurs ont assisté à un grand feu de joie allumé sur les côtes voisins, et un peu plus tard dans la soirée, à l'occasion de la distribution des prix, une fête intime a réuni, à l'Hôtel Blainville, les membres du club. Il convient de souligner immédiatement que ce début est merveilleux, et qu'il appartiendrait aux organisateurs de cette fête de voir à former, tôt, l'automne prochain, une organisation qui s'occuperait de ce genre de sport.

Nous avons eu, cette semaine, deux joutes de hockey pleinement réussies. Lundi soir, le Sainte-Thérèse rencontrait l'équipe de la biscuiterie Laurin et remportait les honneurs de la joute par un score de 9 à 3. Mardi soir, à l'occasion d'une macarade bien réussie, le Sainte-Thérèse rencontrait le Villard-Emard.

Mardi soir, un groupe d'amateurs de hockey se sont rendus en autobus, à la joute de hockey Canadiens-Rangers.

Mardi soir, à la salle du séminaire, M. l'abbé Stanislas Dubois, curé d'une paroisse nouvellement ouverte à la colonisation dans le nord de l'Abitibi, donnait une conférence, accompagnée de projections lumineuses. Cette conférence et ces films sur l'Abitibi ont fortement intéressé l'assistance.

M. Willie Orr, de Détroit, Michigan, était de passage à Sainte-Thérèse, chez son père M. John Orr. Il a profité de son passage en notre ville pour saluer et prendre contact avec ses nombreux amis.

De passage à Sainte-Thérèse, mardi dernier, M. A. Méville-Duchêne, contrôleur des dépenses, au Ministère de la Voirie Provinciale.

La Chambre de Commerce, lors d'une assemblée tenue hier soir, réunissant qui groupait la majorité des membres, a tenu ses élections annuelles. Dans notre édition de la semaine prochaine, nous donnerons les noms des officiers qui feront partie de l'exécutif pour l'année 1936.

La Société des Artisans a procédé également, hier soir, à l'élection de ses officiers pour l'année 1936. Nous donnerons un compte-rendu, la semaine prochaine.



Samedi et dimanche, ce dernier jour, en matinée et en soirée, un programme double de vues parlantes françaises. Une comédie décapante et le grand film dramatique : "Sans Famille". D'autres sujets complètent le programme de cette représentation, une des spéciales offertes par la direction du théâtre.

Au Lac Mercier

Dimanche dernier avait lieu à Labelle, un tournoi de ski entre ce dernier et le club Mont Tremblant. Environ 80 personnes firent le voyage pour passer une très agréable journée. Le club Labelle qui fait cette saison son début, possède déjà de très bons skieurs.

Voici quelques noms des premiers de chaque classe.

Points combinés, Classe Senior : 1er Jos. Légaré, Mt. T. 39.8; 2e Roland Lécompte, Labelle, 39.5; 3e Léon Dubois, Mt. T. 38.7; 4e Oscar Godard Labelle, 38.5.

Intermédiaire : 1er Albert Lauzon, Mt. T. 39.9; 2e Gérard Fleury, Mt. T. 39.8; 3e Lucien Sigouin, Mt. T. 38.9.

Junior : 1er Guy Bertrand, Labelle, 39.8; 2e Honoré Sigouin, Mt. T. 39.5; 3e Léopold Cusson, Labelle, 38.9.

Nous espérons prendre d'autres tournois avant la fin de la saison avec le club Labelle.

Voici notre programme pour dimanche prochain, 16 février, au Lac Mercier. Il est impossible de prendre le tournoi junior Saint-Jovite-Mont Tremblant, Saint-Jovite ayant contremandé ce tournoi junior pour le remettre à plus tard.

11 h. : Sauts
2 h. : Course relai 1/2 mille
3 h. : Course Descende
4 h. : Slalom

Si possible, course pour Dames.

Ces courses sont pour les trois classes et sont ouvertes aux clubs de notre région.

A 7 heures, souper du "Bon vieux temps" et tirage d'un radio.

Le club Mont-Tremblant invite les bons "sport" de Saint-Jovite, Saint-Faustin et Labelle à venir participer à notre programme de la journée. (Communiqué)

A Saint-Hippolyte

Cette semaine, nous avons le privilège d'avoir une retraite prêchée par le révérend Père Séguin, redemptoriste.

Mme René Dagenais qui était sous traitement dans un hôpital de Montréal depuis décembre dernier, est revenue dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Étaient de passage la semaine dernière chez Tréflé Bigras, ses nièces, Mmes Henriette Plouffe et Lucie Aubin, M. l'abbé Louis-Marie Lanthier et M. Achille Plouffe, tous de Mont-Rolland.

M. Anderson, de Montréal, est actuellement en visite chez sa belle-mère Mme Joseph Dagenais.

Mme Joseph Renaud est revenue de Mont-Rolland où elle a passé quelques jours chez ses enfants.

Mlle Ernestine Gohier, du presbytère de Saint-Sauveur, est en vacances chez son père M. Joseph Gohier.

A Val Morin

A M. et Mme Henri Vendette est née une fille baptisée Marie-Thérèse-Lise-Armande. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Loloiseau, porteuze, Mme Raoul Vendette, tante de l'enfant.

A M. et Mme Louis Corner est né un fils baptisé Joseph-Normand-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Tancrède Legault.

A M. et Mme Henri Bélaïr est né un fils baptisé Joseph-Léo-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Viau, porteuze Mme Cléophas Bélaïr, grand-mère de l'enfant.

A Ferme-Neuve

M. J.-E. Mongrain, de Saint-Stanislas de Portneuf, était de passage à Ferme-Neuve, ces jours derniers.

Mlle Marguerite Charbonneau a passé quelques jours à Mont-Laurier.

Le docteur Thiboutot et garde Labrecque, de l'unité sanitaire du comté, étaient à Ferme-Neuve, la semaine dernière.

MM. Lucien et Pierre-Emile Ethier sont allés à Sainte-Agathe par l'excursion du C.P.R., dimanche dernier.

Mme Wilfrid Charbonneau, de Saint-Jovite, est chez sa fille Mme Hector Piché.

M. et Mme Anatole Thomas, de Mont-Saint-Michel, était chez Mme Octave Thomas, dimanche dernier.

M. Xavier Courtemanche, de Sainte-Anne-du-Lac, passe quelques jours à Ferme-Neuve.

M. Joseph Raymond est de retour d'un voyage à Hull.

M. et Mme Maurice Lachance (Judith Giroux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Jean-Robert; parrain et marraine, M. et Mme René Lachance, oncle et tante de l'enfant, porteuze Mme Jean Lachance, grand-mère.

Mercredi dernier, les amis de Mlle Marguerite Leduc lui faisaient une fête à la salle Matte, à l'occasion de son entrée prochaine chez les sœurs Sainte-Croix de Saint-Laurent. Il y eut présentation d'adresse et de bourse; partie de cartes, chant et musique ainsi que réveil. Les invités étaient au nombre d'une soixantaine.

Nos vœux de bonheur et de persévérance accompagnent Mlle Leduc.

A Saint-Sauveur

M. le curé J.-E. Gohier est de retour parmi ses paroissiens après un séjour à l'hôpital Hôtel-Dieu, à Montréal.

Malgré la gravité de son opération et l'épuisement de ses forces, il sut trouver assez de dévouement dans son cœur de pasteur pour venir lui-même élever ses paroissiens et ses petits-enfants sans oublier les Sœurs du couvent pour les bonnes prières qu'ils ont offertes pour sa guérison.

Et le fils assuré que tous les paroissiens de concert avec moi remercient ce pasteur dévoué, qui durant tout le temps de son hospitalisation, oubliant même ses souffrances pour ne penser qu'à ses paroissiens.

Et le fils certain que plusieurs se prévaudront de son offre de copier cette pitié dans laquelle il exhale tout son cœur de pasteur.

GAL.

Les amateurs de ski sont très enthousiastes à Saint-Sauveur, de nombreux clubs viennent nous visiter toutes les fins de semaine.

L'association de sports de Saint-Sauveur se prépare activement pour la semaine du ski du 9 au 15 mars, on nous promet une semaine de gala du ski.

A Terrebonne

Il y a vingt ans, M. Ephraïm Raymond épousa Mlle Marie-Anne Marcotte, fille de M. Philias Marcotte.

A l'Annonciation

M. Parenteau est venu rendre visite à M. B. Noël.

Le Dr Charles-Auguste Gauthier était l'invité de Mlle Simone Noël, dernièrement.

M. Albain Noël, agronome est allé à Saint-Faustin, en voyage d'affaires.

M. Morel et sa fille Yvette sont venus visiter M. Oslas Chalfoux.

Miles Lucille et Noël Cartier sont à Montréal depuis quelque temps.

M. Arthur Paquette est allé à Montréal en voyage d'affaires.

Mme Donat Fortin, de Saint-Jovite, était en promenade chez ses parents, M. G. Marois.

Mme Gérard Côté et ses enfants, Lucette, Rachel et Jean-Pierre, sont allés en promenade à Labelle.

M. Albert Gauvreau, Miles Juliette Boleau, Jeannette et Cécile Gauvreau, Arthur Cameron, M. M. Bélanger et son fils Yves, M. Lionel Racicot, M. et Mme Liguori Germain, M. Floribert Godard et son fils Gilles, Mme Eugène Fillon, M. et Mme Georges Péclet, ont accompagné notre club à Sainte-Agathe.

Dimanche dernier, le club "L'Éclair" se rencontrait avec "L'Union" et la partie se termina en faveur de ce dernier avec le pointage de 4 à 2.

LE LOGEMENT SALUBRE ESSENTIEL A L'OUVRIER

"Deux conditions nous apparaissent comme les véritables fondements d'une hygiène ouvrière : le repos du dimanche, et le logement salubre favorable à chacun. Le repos hebdomadaire est indispensable à celui dont la profession entraîne (presque fatalement) et quoi qu'on en fasse) des lésions organiques et progressives. L'ouvrier doit donc célébrer le dimanche. "Le repos, a dit P.-J. Proudhon, est le père du mouvement, le générateur de la force et le compagnon du travail." Rien ne saurait donc mieux favoriser la santé et entraver la marche envahissante des affections professionnelles que l'éloignement régulier de la fabrique, la libération intermittente du bain industriel... L'amélioration du logement ouvrier n'a pas moins d'importance, et nous nous étonnons que malgré les beaux travaux des philanthropes, ce devoir social n'ait point encore été mieux compris par nos politiciens, si avides de réformes... dans leurs programmes électoraux seulement. L'ouvrier des villes habite de misérables boîtes, sans air, sans lumière, dont il paye le loyer vingt fois leur valeur... Et l'on s'étonne de la morbidité croissante par phthisie! En voilà, pourtant, une cause palpable, et que l'on atténuerait aisément, si nous gouvernants le désirant avec sincérité, tandis que "L'Artisan ne doit pas qu'il se laisse insubstituer à l'atelier et à l'usine, — insubstituable presque du milieu du travail, — pour regagner un taudis plus insalubre encore".

LA SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CANADA

Le soixante-cinquième rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, que le président et directeur général de la Compagnie, M. Arthur B. Wood, vient de rendre public, indique clairement que la situation générale s'améliore. Ce rapport atteste la solidité et la stabilité de l'assurance-vie, institution qui repose sur la libre association de ses membres et que, depuis des générations, rien n'a pu ébranler.

On a toujours considéré les rapports annuels des compagnies d'assurance-vie comme le baromètre de l'activité économique des pays dans lesquels ces compagnies font des affaires. Ces rapports, qui ont été des guides sûrs, pendant les années de la crise, trahissent depuis 1933 une amélioration marquée de la situation économique.

L'état financier de la Sun Life, à la fin de l'année 1935, révèle une nouvelle amélioration, tout comme le rapport de l'année 1934 révélait une amélioration par rapport à celui de 1933, l'année au cours de laquelle la crise traversa sa période d'acuité.

L'actif de la Sun Life Assurance Company of Canada atteint à la fin de l'année 1935 un sommet qu'il n'avait pas encore touché. Il s'est élevé pendant l'année de quarante et un millions de dollars; il dépasse maintenant sept cent sept millions de dollars.

Le montant des obligations détenues par la Compagnie est passé de cent soixante-deux millions de dollars à deux cent dix-huit millions de dollars; il représente maintenant plus de trente pour cent de l'actif.

Au cours de ses soixante-cinq années d'activité, la Compagnie a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de neuf cent soixante-huit millions de dollars; pendant la seule année 1935, elle leur a versé plus de quatre-vingt millions de dollars.

Les nouvelles polices (avec prime versée) émises pendant l'année forment un total de plus de deux cent dix-neuf millions de dollars. Les nouvelles assurances en vigueur dépassent deux milliards sept cents millions de dollars. Les recettes de l'exercice se chiffrent par plus de cent cinquante-trois millions de dollars; ce montant est inférieur à celui de 1934, mais d'un autre côté, les déboursés ayant diminué, le résultat net, l'excédent des recettes sur les déboursés s'élève pour l'exercice à quarante-sept millions de dollars, alors qu'il avait été de quarante-quatre millions de dollars pour 1934. Les bénéfices du dernier exercice sont encore plus élevés que ceux du précédent.

Le président a surtout appuyé sur l'état financier impressionnant de la Compagnie, et a souligné, mais il a parlé incidemment de l'importance de l'assurance-vie, qui est devenue une institution de premier plan, susceptible d'être classée parmi les institutions qu'on appelle "les puissances financières". L'assurance-vie, a-t-il dit, est fière de son importance, car le fait qu'elle est colossale permet à des millions de personnes de tirer profit de la plus grande entreprise de coopération qu'ait connue l'humanité, entreprise que rien, depuis des générations, n'a pu ébranler.

En parlant de la situation générale constatée dans les pays où la Sun Life fait des affaires et des perspectives qu'on entrevoit pour 1936 au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les trois pays où la Compagnie fait le plus d'affaires, M. Wood a déclaré que le monde se tire lentement mais sûrement d'une crise dans laquelle la crise l'avait plongé et que, bien qu'on puisse s'attendre, à cause des surprises que l'avenir nous réserve, à constater encore des reculs de temps à autre, il importe de tenir compte du fait que tous les indices qui annoncent généralement une amélioration des affaires indiquent clairement que les facteurs les plus importants de l'activité économique contribuent peu à peu à favoriser la reprise et qu'à l'heure actuelle le Canada et les États-Unis s'acheminent graduellement vers une situation normale.

En adoptant le rapport financier, M. E. J. Tarr, C. R., président, s'est dit très satisfait de l'augmentation substantielle des réserves servant à protéger les assurés; l'augmentation de \$147,000 au cours de l'exercice est en effet la plus forte enregistrée par la Compagnie. Le surplus total et les réserves spéciales de contingence à l'exclusion des réserves régulières de polices, se chiffrent maintenant par \$1,427,674. Une provision de \$118,137 a été faite pour les dividendes courus sur les polices quinquennales. La réserve de réclamation de décès non rapportés est également considérablement supérieure. M. Tarr a également appuyé sur la position très favorable du portefeuille, dont les valeurs ont été cotées en bas du prix négociable. Nonobstant toutes ces réserves, le surplus indivis de la Compagnie a atteint un nouveau sommet.

M. Gordon C. Cumming, gérant général, en commentant les résultats atteints durant l'exercice, atteste que pour la seconde année consécutive l'assurance en vigueur s'accroît et que le chiffre maintenant par \$54,490,686. Le nombre de polices abandonnées a diminué pour la quatrième année consécutive. L'actif s'est élevé de près d'un demi-million de dollars à \$11,977,194. Le revenu provenant des primes s'est accru, tandis que le coût d'exploitation et le coefficient des dépenses ont accusé une réduction substantielle. Les réclamations de décès sont sensiblement inférieures à celles de 1934.

Les eaux souterraines

On appelle eaux souterraines, les eaux qui coulent dans le sol pour les différencier des eaux que l'on voit à la surface du sol, telles que les eaux des lacs, des rivières ou des ruisseaux.

Toutes ces eaux, qu'elles soient souterraines ou de surface, proviennent de la pluie.

La pluie en tombant sur le sol se divise en trois fractions : la première coule directement dans les rivières et les fosses, dans les ruisseaux, qui à leur tour, alimentent les rivières; la seconde pénètre dans le sol, coulant dans les espaces qui existent entre les grains qui constituent le sol, pour alimenter le réservoir des eaux souterraines; la troisième s'évapore directement de la surface du sol ou est prise par la végétation dans le sol pour être retournée par évaporation dans l'atmosphère.

L'eau de pluie est propre, mais en venant en contact avec la surface du sol, elle se charge des impuretés qu'elle y rencontre; c'est pourquoi les eaux de ruissellement sont mauvaises à moins de provenir d'un terrain inhabité et qui ne sert pas à la culture.

La fraction qui s'infiltre dans le sol se souille à la surface, mais, en traversant les couches de terrain elle se purifie par filtration naturelle et c'est pourquoi les eaux souterraines sont généralement bonnes. Cependant, il existe dans le sol des sources de contamination telles que : les puits, les fosses d'aisance ou les fosses à purin non étanches; ces matières s'infiltrent tranquillement dans le sol et les eaux d'infiltation, en traversant ces couches au lieu de se purifier, elles entraînent avec elles les impuretés ou souillures qu'elles y rencontrent.

Les eaux souterraines, bien qu'elles soient généralement bonnes, sont donc quelquefois souillées si le terrain, dans lequel elles se sont infiltrées, est contaminé.

C'est pourquoi les règlements du Service Provincial d'Hygiène exigent que les puits soient situés à au moins 20 pieds des habitations, 40 pieds d'une étable ou d'une porcherie et à 100 pieds d'une fosse d'aisance ou d'un puits, afin d'éloigner suffisamment les ouvrages de captage de l'eau souterraine, des endroits qui pourraient les souiller.

Les puits sont des ouvrages qui servent à capter les eaux souterraines. S'ils puisent ces eaux à une profondeur telle qu'elles soient suffisamment filtrées, elles seront bonnes, cependant, si les ouvrages sont mal construits de façon à capter exclusivement de l'eau souterraine ou encore parce qu'ils sont trop rapprochés d'une source de contamination.

L'eau devrait toujours être puisée dans un puits à l'aide d'une pompe, afin d'éviter d'introduire des sautes ou chaudières qui sont souvent souillées par des poussières ou même par de la terre.

Les puits tubulaires vont chercher l'eau à une profondeur plus grande que les puits ordinaires, c'est pourquoi l'eau ainsi obtenue est généralement meilleure. Cependant, il faut aussi les protéger contre l'infiltation des alentours immédiats et surtout le long de la paroi du puits.

Quand les eaux souterraines sont captées dans le roc, il faut toujours faire analyser l'eau avant de l'utiliser parce qu'on ne connaît pas la provenance de l'eau qui coule dans les fissures du roc sans se purifier. Si l'eau est bonne au moment où elle pénètre dans le roc, elle sera bonne au point de captage pourvu que le puits soit arrangé de façon à éviter l'introduction d'eaux de surface.

Les sources sont formées par des eaux souterraines qui sortent de la terre en un point déterminé.

Le réservoir qui servira à capter ces eaux devra les protéger contre les eaux d'infiltation provenant des alentours immédiats du bassin de captage. Il faut donc que ces réservoirs soient étanches, excepté au point où pénètre la source, qu'ils soient bien recouverts et dépassent la surface du sol de manière à en éloigner les eaux de surface.

ADOLPHE CLARK, Inspecteur Sanitaire du comté de Terrebonne.

M. Cumming est très confiant pour l'exercice 1936 et ajoute en terminant ses commentaires que les nouvelles ventes de polices pour l'année à date sont de 30 p. c. supérieures à celles de la période correspondante en 1935.

TOUJOURS de L'AVANT!

30ième RAPPORT ANNUEL DE

THE MONARCH LIFE ASSURANCE COMPANY

Une Compagnie Canadienne Progressive

FONDÉE EN 1906

Faits saillants:

- Accroissement de l'assurance en vigueur
- Accroissement du revenu des primes
- Accroissement de l'actif
- Accroissement des réserves pour polices
- Accroissement des réserves spéciales

LES RÉSERVES SPÉCIALES ET LE SURPLUS pour la protection des assurés accusent une augmentation de \$147,000 sur le haut antérieur de la compagnie et s'établissent à

\$1,427,674.25

La position des détenteurs de polices de participation s'est améliorée du fait de l'augmentation des profits aux assurés.

Copie du rapport annuel sera envoyée sur demande

E. J. TARR, K.C. Président

G. C. CUMMING Gérant général

ALPHONSE BOUTIN, représentant

180 rue Labelle

Saint-Jérôme, Qué.

RENSEIGNEMENTS

RACONTEZ CES

AVANTAGE INCONTESTABLE

Lui. N'y a-t-il rien de monotone comme tous ces drames qui finissent de la même manière... par une demande en mariage? Elle. C'est vrai; mais au moins ils la font, cette demande!

Petit Paul à son curé. — C'est y vrai, monsieur le curé ce que vous avez dit dimanche, que le mariage unissait l'homme et la femme et n'en faisait qu'un seul? Le curé d'un ton grave. — Oui, mon petit, c'est la vérité. Petit Paul. — Oui! Ben je voudrais que vous veniez dans la rue de chez nous, vous verriez que Pat et sa femme ont fait pas rien qu'un, ils font du train comme dix.

La plus vieille découverte européenne contre les maux d'estomac et rhumatismes proclamée la meilleure d'après les dernières expériences

Depuis 1799, des milliers de personnes ont recouvré leur santé normale après avoir souffert durant des années de maux d'estomac de toutes sortes, aussi bien que de constipation, indigestion, gaz et acidité d'estomac qui sont les causes de tant de maladies tels que haute pression du sang, rhumatismes, maux de tête périodiques, boutons sur la figure et soyeux le corps, douleurs dans le dos, maladie du foin, désordre des reins et de la vessie, épuisement, perte du sommeil et de l'appétit. Ces malades n'ont jamais employés de remèdes nuisibles ni médicaments d'aucune sorte. Ils ont tout simplement employé un remède fait par la Nature. Ce merveilleux produit pousse sur le sommet de la plus haute montagne où il absorbe tous les éléments salutaires et les vitamines du soleil pour aider l'HUMANITE en détresse.

Il est composé de 19 sortes de feuilles naturelles, graines, grains et fleurs mélangés scientifiquement et en proportion voulue et est connu sous le nom de LION CROSS HERB TEA. LION CROSS HERB TEA a un goût délicieux, il agit merveilleusement sur tout le système et est sans danger, même pour les enfants. Préparez-le frais, comme n'importe quel thé ordinaire et buvez en un plein verre une fois par jour, chaud ou froid.

Un traitement de un dollar accomplit des MERVEILLES, vous fait paraître et sentir comme un nouvel homme. Si vous n'êtes pas encore familier avec les effets de ce remède naturel LION CROSS HERB TEA, essayez-le tout de suite et soyez convaincu de sa valeur. S'il n'est pas satisfaisant, votre argent vous sera remis. Aussi vendu sous forme de tablettes. Essayez-le et soyez convaincu de sa valeur avec notre garantie d'argent remis.

Traitement de une semaine : \$1.90
Traitement de six semaines : \$5.00

Afin d'éviter toute erreur en vous procurant le véritable LION CROSS HERB TEA, veuillez remplir le coupon ci-dessous et nous l'envoyer.

Lion Pharmacy, Dépt. 10703
1180 Second Ave.,
New York City, N. Y.

Messieurs,
Vous trouverez ci-inclus \$ _____ pour lequel vous voudrez bien m'envoyer _____ traitements du fameux LION CROSS HERB TEA.

Nom _____
Adresse _____
Localité _____ Prov. _____

Le 65^e rapport annuel de la SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

atteste la solidité et la stabilité de l'assurance-vie

institution qui repose sur la libre association de ses membres et que rien, depuis des générations, n'a pu ébranler

TRAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 1935

ASSURANCES EN VIGUEUR—plus de deux milliards sept cents millions de dollars. C'est ce montant que la Sun Life versera à mesure que les polices actuellement en vigueur arriveront à échéance. Plus d'un million d'assurés économiques et prévoyants ont, grâce à ces polices, la certitude que, s'ils meurent prématurément, leurs familles auront de quoi subvenir à leurs besoins, et que, s'ils atteignent l'âge de la retraite, ils seront eux-mêmes à l'abri des soucis matériels.

NOUVELLES ASSURANCES EMISES pendant l'année (première prime versée)—plus de deux cents millions de dollars. En 1935, plus de soixante-dix mille personnes se sont créés un patrimoine en achetant des polices de la Sun Life, assurant ainsi la protection de plusieurs milliers de foyers.

LES ASSURÉS ET LES BÉNÉFICIAIRES ont reçu quatre-vingt millions de dollars, soit plus de deux cent quatre-vingt-cinq mille dollars par jour ouvrable. Au cours de ses soixante-cinq années d'activité, la Sun Life a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de neuf cents millions de dollars.

L'ACTIF, qui s'élève à plus de sept cents millions de dollars, garantit que le règlement de toutes les polices de la Sun Life sera effectué sans retard à l'échéance. D'ici là, ce capital, placé par le compte des assurés, contribuant dans une large mesure au développement économique du pays.

EXTRAIT DU RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

ASSURANCES EN VIGUEUR au 31 décembre 1935	\$2,736,960,000
NOUVELLES ASSURANCES EMISES (première prime versée)	\$19,076,000
RECETTES DE L'EXERCICE	\$13,406,000
DEBOURSÉS DE L'EXERCICE	\$106,175,000
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS	\$7,231,000
VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES:	
En 1935	\$2,284,000
Depuis la fondation	\$68,614,000
ACTIF PASSIF	\$70,052,000
CAPITAL VERSÉ (\$3,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires	\$3,281,000
RÉSERVE pour dépréciation des prêts hypothécaires et des immeubles	\$2,021,000
SURPLUS	\$2,925,000
	\$14,432,000

Cet état a été évalué suivant les données autorisées par le département fédéral des Assurances du Canada.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

EXCELLENT RAPPORT FOURNI PAR LA MONARCH LIFE CO.

Les actionnaires et les assurés de la Monarch Life Assurance Company sont des plus satisfaits du trentième compte-rendu financier présenté à la réunion annuelle de la compagnie à Winnipeg.

En adoptant le rapport financier, M. E. J. Tarr, C. R., président, s'est dit très satisfait de l'augmentation substantielle des réserves servant à protéger les assurés; l'augmentation de \$147,000 au cours de l'exercice est en effet la plus forte enregistrée par la Compagnie. Le surplus total et les réserves spéciales de contingence à l'exclusion des réserves régulières de polices, se chiffrent maintenant par \$1,427,674. Une provision de \$118,137 a été faite pour les dividendes courus sur les polices quinquennales. La réserve de réclamation de décès non rapportés est également considérablement supérieure. M. Tarr a également appuyé sur la position très favorable du portefeuille, dont les valeurs ont été cotées en bas du prix négociable. Nonobstant toutes ces réserves, le surplus indivis de la Compagnie a atteint un nouveau sommet.

M. Gordon C. Cumming, gérant général, en commentant les résultats atteints durant l'exercice, atteste que pour la seconde année consécutive l'assurance en vigueur s'accroît et que le chiffre maintenant par \$54,490,686. Le nombre de polices abandonnées a diminué pour la quatrième année consécutive. L'actif s'est élevé de près d'un demi-million de dollars à \$11,977,194. Le revenu provenant des primes s'est accru, tandis que le coût d'exploitation et le coefficient des dépenses ont accusé une réduction substantielle. Les réclamations de décès sont sensiblement inférieures à celles de 1934.

GIN CANADIEN D'OR

CROIX

melchers

DIX ONCES

85

26 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

Billet de semaine

Petits croquis
Courtes esquisses

Par CELIBER

On m'a dit : Bébé repose. Je tenais cependant à le voir. Sur la pointe des pieds, je me suis approché du berceau, et j'ai allongé la tête. Bébé ne dormait pas. Ses deux yeux grands ouverts semblaient fixer sur le mur d'en face quelque chose que je ne voyais pas. Ses deux mains, par intervalles, fendaient l'air de petits mouvements saccadés, et sa petite bouche dessinait un sourire, qui brusquement s'arrêtait, pour s'achever la minute d'ensuite. Que pouvait-il regarder ? Une mouche ? Un rayon de soleil ? Non, ce n'était pas ça ! Son sourire n'avait rien de terrestre, et j'ai pensé qu'il y avait au-dessus de son berceau, quelques anges qui s'amusaient à faire sourire le petit. Je suis resté là, presque en extase, regrettant de ne pas être comme lui, assez petit, assez pur pour apercevoir quelque reflet du ciel...

Un groupe de bambins ont joué ce midi sous ma fenêtre. Il neigeait et ventait. Mais quelle température peut retenir au logis ces diaboliques d'enfants dont les joues sont rouges de santé et les rires clairs. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, c'est au grand air qu'ils s'amuse. Ils couraient sous la neige, se poussaient dans la poudrière, se jetaient, tête première, dans les bancs de poussière blanche, criaient, et toujours, leurs rires cristallins me parvenaient en une musique joyeuse.

J'ai été gamin comme eux. Comme eux, j'ai joué sous la neige tombante, malgré le froid et les poudreries. Et dire qu'en vieillissant, on apprend à devenir frileux ! Quand on est gamin, qu'importe l'hiver, la pluie, les froids, pourvu qu'on ait trois repas pour satisfaire son appétit gourmand, un bon lit pour dormir, une maman ou des grandes sœurs pour reprendre les accros aux gilets et pantalons ? C'est ça, le bonheur ! Mais pourtant, l'ont-ils tout entier, le bonheur ? Non, car j'ai entendu un petit bonhomme du groupe, qui disait aux autres : "Si on peut arriver aux grandes vacances..." Pauvres petits, vous arriverez assez vite à ce tournant de la vie où les grandes vacances ne sont plus permises...

Je connais deux fillettes qui sont fières de leurs huit ans. Elles s'amuse encore avec leurs poupées, de grosses poupées de cire. Je les regardais tantôt s'amuser ensemble, et jouer à la maman. Et je pensais à cette page de Victor Hugo, que je sais maintenant par cœur, pour l'avoir lue et relue des centaines de fois, où la petite Cosette, le soir de Noël, rencontre, dans la nuit, au bord de la source, l'inconnu Jean Valjean qui lui achète la poupée qu'elle avait désirée. Et je cite ces paroles, tant elles sont belles et inspiratrices : "La poupée est un des plus impérieux besoins, et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu grandir, bercer, dorloter, endormir, se figurer que quelque chose est quelqu'un, tout l'avenir de la femme est là. Tout en rêvant et tout en jasant, tout en faisant de petits trousseaux et de petites layettes, tout en causant de petites robes, de petits corsages, et de petites brassières, l'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille, la grande fille devient femme. Le premier enfant continue la dernière poupée".

Je connais aussi deux fillettes qui ont maintenant treize ans. Elles ont délaissé leurs poupées. Elles préfèrent pousser la voiturette dans laquelle bien emmitouflé, dort un vrai bébé, le premier de la grande sœur. Les yeux enfantins ne les intéressent plus. On le constate par leur conversation bien féminine et bien sérieuse, allez ! Comme de grandes personnes, elles causent de mode, et j'ai entendu, l'autre jour, la plus petite des deux, dire avec un grand calme : "Si je puis devenir grande, j'aurai un beau manteau comme Madame Dugal..."

Si jeunes, et songer déjà à vieillir ! Pauvres petites, vous aurez demain des bébés qui seront les vôtres. Jouer à la maman, quand on est jeune, c'est un rôle aussi beau qu'intéressant. Vous ne porterez ce titre de maman qu'à l'instant où la douleur et le dévouement vous l'auront mérité...

Je regardais passer, cet après-midi, les élèves du séminaire. Ce sont des hommes. Regardez-les. Ils ont, dans la démarche, du caractère et de la volonté : l'avenir les attire. Il leur tarde de prendre leur vol, de quitter le collège, d'entrer dans la vie, d'obtenir des positions, de gagner de l'argent. Si vous leur demandez : "Que ferez-vous ?" Ils répondent : "Bien des choses. Ceci, cela..." Ils ne connaissent rien des difficultés de la vie, et si vous leur en causez, ils hésitent à croire que vous dites la vérité. Ils sont, sous cette impression, les uns comme les autres, qu'on entre dans la vie, comme on entre au collège, par une porte ouverte à deux battants. Ils caressent les illusions par centaines. Qui n'en a pas ? J'en ai eu de superbes. La vie m'a prouvé que les illusions ressemblent aux papillons qui promènent sur les champs les couleurs magnifiques de leurs ailes. On ne chasse pas les papillons qui n'ont pas d'éclat : c'est à cause de cela qu'ils vivent probablement longtemps. L'existence de ceux qui sont jolis, trop jolis, est éphémère. Leur beauté même les tue.

On se plaint de tout quand on est collégien. Le collège devient une prison, la discipline est trop rigide, les vacances sont trop courtes, les mois d'études trop longs. Demain, vous serez dans la vie, collégiens ! Les difficultés et les traces de l'existence pèseront plus lourdement sur vous que les murs du collège, et la discipline du séminaire vous semblera bien légère comparée à celle que vous imposerez des supérieurs. Douze mois par année, sans répit, vous devrez lutter. Et vous vous direz en vous-mêmes : "Ils avaient bien raison, les professeurs, de nous dire que le temps du collège était le plus beau de la vie !..."

J'ai fait la connaissance, ces jours derniers, d'une jeune fille de dix-neuf ans, très jolie, très aimable. Mais je ne croyais pas qu'à cet âge, une jeune fille eût la prétention de se conduire en grande dame. Mademoiselle a sa chambre à elle seule, ses parfums, ses toilettes, ses lotions, ses pommades, ses bijoux, tout comme sa grand-mère de vingt-sept ans. Elle ne déteste pas le miroir, et y passerait toute sa vie, à étudier son teint, sa taille, sa chevelure. Et vraiment, elle n'est pas vilaine, la coquette ! Elle adore autant le cinéma que la danse, les soirées mondaines, la compagnie des jolis garçons et leurs confidences intimes. Mademoiselle est amoureuse, et se marierait tout de suite si un prétendant, qui eût beaucoup d'argent, venait vers elle. Elle dévore tous les romans d'amour. Je lui demandais : "Quand tu es sérieuse, à quoi penses-tu ?" La question était peut-être complexe, mais je la posais à dessein. Elle me répondit avec un sourire taquin et les yeux en coulisse : "A quoi peut donc penser une jeune fille de dix-neuf ans, si ce n'est à l'amour ?" En vérité, en vérité, dans ce pauvre vingtième siècle, il n'y a plus d'enfants...

J'ai croisé tout à l'heure, sur la rue, l'ami Gustave. Il y avait un mois que je ne l'avais vu. Mon bon ami est amoureux : tous ses soirs de "veillée" sont retenus, et les autres soirées, Monsieur les passe au coin du feu. Il m'a appris son prochain mariage, m'a décrit toutes ses aspirations, vanté de son épouse les hautes qualités, et subitement, comme pris de panique, en consultant sa montre, il m'adresse un salut aussi précipité que nerveux, et disparaît bientôt, dans la rue voisine.

Je souris : Je l'avais compris. Sa montre venait de lui rappeler qu'il lui fallait sur le champ ne pas faire attendre Mademoiselle, une minute de plus. Je voyais sa bonne amie, dans le fond de ma pensée, allant de long en large dans la vaste salle, regarder l'heure avec une impatience impossible à dompter, et réprimer à chaque instant de lourds mouvements d'inquiétude. Quand on aime !

Quand on aime ! Chaque instant a sa valeur ; chaque minute, son prix. C'est la loi. Demain, ils s'uniront. Ce ne seront plus les illusions, mais les lourdes charges du foyer compensées par tant de bonheurs intimes, quand deux époux s'en vont, la main dans la main, vers leur destinée commune...

J'ai croisé dans la rue un vieillard, un chômeur. Il m'a demandé un peu de tabac. Il faisait pitié à voir. Il vient du Nord, m'a-t-il dit, et se dirige vers Montréal. Il n'a pas le sou. Sur son dos, un sac qui m'a paru bien lourd. Une vilaine casquette enfouie jusqu'aux yeux. Un pardessus râpé à plusieurs endroits. De gros souliers usés.

Il couchera à la belle étoile. Il me dit que l'autre nuit, la nuit qu'il a fait si froid, il s'est fait un trou dans la neige, s'y est blotti, et a pu dormir. On s'habitue à tout, m'a-t-il confié, même à la misère. Cette phrase m'a frappé : je ne l'oublierai jamais. L'homme qui l'a dite n'avait pas même un peu de paille pour reposer son corps fatigué, et sa figure criait tant de douleurs. Et dire qu'il espère encore ! Il faut tenir à la vie pour ne pas céder au découragement quand on se sent un paria et on délaisse du bonheur, quand on passe devant des maisons dont les cheminées fument largement, quand on croise sur sa route des passants emmitouflés dans les lainages chauds ! Dieu doit veiller sur eux, ces misérables, mais je me demande souvent, pour quels motifs ses desseins mystérieux exigent-ils tant de l'un et si peu de l'autre ?...

J'ai connu, la semaine dernière, dans une famille de ce comté, une vieille femme presque nonagénaire. Les rides ne se comptent plus sur sa figure, ni sur ses mains. Jamais de sa vie elle ne fut malade. Sa mémoire ne fait presque pas défaut. Sa vue seule a perdu un peu de son acuité. Elle cause avec une verve étonnante et se permet encore de badiner. Elle quitte rarement la maison : c'est son supplice. Elle voudrait parfois se revoir à vingt ans : inutile d'ajouter qu'elle ne veut pas mourir. Elle croit même qu'elle se rendra à cent ans. Ce serait son rêve. Je lui souhaitais. Elle me disait : "Monsieur, quand on est vieux, on n'a pas grand plaisir à vivre. D'abord les journées sont longues. On n'est pas capable d'aller bien loin. Et puis on sent parfois qu'on est de trop. Je vois ma bru faire tout le travail. Elle a de la misère. Je voudrais pouvoir lui aider. Mais qu'est-ce que je puis faire de bon maintenant ? Alors il ne me reste qu'à dire mon chapelet..." Car vous savez, les vieux, quand ils sont seuls, sont toujours tristes. D'abord, ils regrettent la vie, ils pensent à toutes les petites choses du passé, et puis ils savent que la mort les guette. Tout ça, ça fait trembler..."

La mort, c'est le cauchemar des vieux. Ils la craignent, ils en ont peur. Cette frayeur les fait vieillir beaucoup plus chaque jour. Ils y pensent constamment. Mes deux grand-mères subissaient cette frayeur d'une façon lamentable. Toutes deux sont mortes de faiblesse, presque à leur insu. Il faut croire que Dieu, qui a imposé la loi rigide de la mort, donne au moribond la force de se résigner, et à ces vieux chargés d'années et de mérites, le privilège de sauter dans l'éternité, sans passer par les durs moments de l'agonie.

L'existence, chaque jour, nous présente un spectacle nouveau. Il suffit de voir, de regarder, d'ouvrir les yeux. Tous ceux que nous croisons s'en vont à leurs affaires, pressés d'arriver, anxieux de jouir, poussés vers leur but. Les figures ont des aspects divers : joies épanouies, soucis écrasants, désespoirs sombres. Les démarches ont leur signification : alertes avec le bonheur, traînantes avec la souffrance, abattue avec le désespoir. Regardez le flot grouillant des êtres qui passent. Il n'y a pas de meilleure occasion de juger que la vie est après tout une course où les obstacles sont nombreux et les succès peu faciles...

Mais, il faut se raisonner. Tous les humains peuvent avoir une certaine dose de bonheur. Le bonheur, ça se crée, ça se trouve. Il s'agit de savoir où il est, et c'est si facile ! Faire énergiquement sa tâche quotidienne, se contenter de ce qu'on a sans rêver d'inutiles conquêtes, chanter quelquefois, sourire, s'efforcer de sourire, semer autour de soi, les mots d'espoir qui relèvent, être, si les succès nous sont plus faciles, un apôtre du bonheur dans l'âme de ceux qui le cherchent sans cesse et n'ont pas le secret de le saisir, quand près d'eux, il passe, en tendant sa main...

CELIBER.

NE VOUS
FIEZ-PAS
à la CHANCELE THEATRE
DE L'AVENIR

— Le Théâtre est mort ! criait l'autre jour un auteur dramatique français dont les œuvres prouvent précisément le contraire. Le cinéma a tué le théâtre. Dans six mois, toutes les salles de spectacles de Paris seront transformées en cinémas. Le cinéma, c'est le théâtre de l'avenir !

Et pour prouver ce qu'il disait, le monsieur s'est mis à fabriquer des films. Il vient d'en terminer un qui n'est pas trop bien réussi et qui fait regretter ses pièces de théâtre.

Or ce novateur trop pressé de lancer sa petite idée vient déjà d'être dépassé. Un savant américain, le docteur W. R. Higgins, de l'Université de Sanderga vient de prononcer la faillite du cinéma.

— La télévision s'en vient, crie à son tour le physicien. Elle est à nos portes. Quand elle sera tout à fait entrée dans nos maisons, le cinéma aura vécu. Par contre, le théâtre de télévision naitra.

Et le savant fait le raisonnement suivant : si le cinéma a pris la place du théâtre c'est surtout pour une raison économique. Le meilleur théâtre peut contenir 2 ou 3,000 personnes. Un film, tourné avec les mêmes acteurs qui n'ont besoin de jouer qu'une seule fois pour cela, passe devant plusieurs millions de spectateurs. On voit de suite la différence de rapport.

Or la télévision l'emportera sur le cinéma pour une raison identique. Le spectacle radiodiffusé, atteignant un plus grand nombre de spectateurs que le cinéma, pourra comme le théâtre "primitif" être joué par de vrais acteurs sur une vraie scène. Des millions de personnes, sur plusieurs continents assisteront simultanément au même spectacle sans avoir à sortir de chez eux. La voix et l'image des artistes vivants arriveront jusqu'à eux apportée sur l'aille des ondes Hertzienne. Plus personne ne sentira le besoin d'aller au cinéma. Si l'on tient à assister au spectacle de compagnie on invitera chez soi des amis sympathiques. Les misanthropes, de leur côté, seront satisfaits : comme le roi Louis II de Bavière, de wagnérienne mémoire, ils auront un théâtre pour eux tout seuls : leur chambre.

Cette révolution, ajoute l'émule américain de H. G. Wells, déterminera par corollaire une renaissance du théâtre de scène. Sans doute on continuera, durant les premières années tout au moins, à passer des films à la radio. Mais simplement pour boucher les trous du programme et pour assurer, comme on dit en style radiophonique, "La continuité du spectacle". Exactement comme à l'heure actuelle où les annonceurs de radio se servent de disques de phonographes pour faire prendre patience au public en attendant les émissions de musique instrumentale.

Si nous en croyons ces prédictions, comme toute fort vraisemblables, nous pourrions bien, d'ici trois ou quatre ans, avoir quelque surprise dans le domaine du spectacle. Les personnes qui se sont hâtées de proclamer la victoire définitive du cinéma sur le théâtre s'apercevront alors qu'elles ont parlé un peu vite et que la science, loin d'avoir supprimé un art ancien comme de monde, n'aura fait, en le transformant, que lui préparer une renaissance plus éclatante.

SPECTATOR.

JULES MURAIRE est célèbre aujourd'hui sous son nom d'emprunt : RAIMU, anagramme formé des deux premières syllabes interposées de son nom de famille.

Le rôle de Photellerie
dans l'organisation
du tourisme

Parmi les nombreux facteurs qui contribuent à édifier solidement l'industrie touristique d'un pays, il n'en est pas de plus important que l'hôtellerie.

Ces devoirs que solent les beautés et les divers attraits que possède ce pays et que l'étendue que soit la publicité qu'il fait pour les vanter à l'étranger, il ne saurait se créer une industrie touristique stable et profitable si ses hôtelleries ne sont pas en mesure de répondre convenablement aux exigences des visiteurs.

Le rôle de l'hôtellerie est donc considérable et, pour bien le remplir, les propriétaires d'hôtels doivent avoir une connaissance parfaite des devoirs que leur impose leur industrie.

Ces devoirs sont nombreux et ils touchent à de nombreux domaines, mais ils peuvent se résumer en une formule brève : pratiquer l'hospitalité, dans le sens le plus étendu, le plus complet du mot.

Pour un propriétaire d'hôtel, pratiquer l'hospitalité, c'est tout d'abord voir à ce que son établissement soit doté de tout ce qui assure à la propriété, l'hygiène et le confort, dans notre province, il ne saurait y avoir d'hésitation sur ce qui constitue ces trois éléments d'un bon hôtel. Il suffit d'organiser son établissement conformément aux règlements qui ont été édictés par le gouvernement pour être assuré que tous les hôtels seront en mesure de recevoir comme il convient les voyageurs.

Pratiquer l'hospitalité, c'est encore recevoir les visiteurs étrangers avec courtoisie et bonne humeur, comme des invités à qui on veut procurer un séjour agréable. La province de Québec jouit d'une enviable réputation dans ce domaine et c'est sur les hôteliers qu'elle compte pour que cette réputation se conserve et s'accroisse.

Lorsque le voyageur, fatigué d'une longue course, s'arrête soit pour prendre un repas, soit pour passer la nuit, s'il est accueilli avec courtoisie, si la nourriture qu'on lui sert est bien apprêtée et appétissante, si la chambre qu'il occupe est propre et qu'il s'y repose bien, il oubliera les fatigues du voyage et repartira mieux disposé à prolonger peut-être un séjour que, sans cet accueil, il aurait volontiers raccourci.

Pratiquer l'hospitalité, c'est enfin présenter au voyageur, lorsqu'il quitte l'établissement où il a séjourné, une note juste, conforme au prix convenu, et sans surcharge excessive pour les petits services qu'on a pu lui rendre. Il faut traiter le touriste étranger comme s'il devait revenir souvent, et non pas comme un inconnu qu'on ne reverra peut-être jamais. Pour créer une industrie touristique véritablement stable, il faut compter beaucoup plus sur les visiteurs qui reviendront parce qu'ils auront été bien traités, cordialement, que sur ceux qu'on peut attirer une première fois par la publicité, mais qui se garderont de revenir s'ils sont mal accueillis et s'ils sont exploités. La meilleure publicité qu'on puisse faire à notre province, c'est encore de bien accueillir les visiteurs, car lorsqu'ils retourneront chez eux, si notre pays leur a plu et qu'ils y ont été bien traités, ils se hâteront d'en faire part à leurs parents, à leurs amis et à leurs connaissances et ceux-ci, à leur tour, seront tentés de venir visiter cette contrée où l'étranger jouit d'un traitement si hospitalier. Que chaque hôtelier adopte la ligne de conduite que nous venons de tracer et la mette en pratique constamment et il aura contribué dans une très large mesure à l'édification d'une très profitable industrie touristique, dont il tirera lui-même d'amples bénéfices.

"Bulletin du tourisme".

Remerciements

M. D.-A. Desnoyers et sa fille Rolande, ainsi que sa famille, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont offert des sympathies à l'occasion de la mort de Mme D.-A. Desnoyers, née Melina Grenier, décédée le 27 janvier dernier.

Offrandes de messes : M. D.-A. Desnoyers, M. Eug. Brien, de Saint-Jacques, M. l'abbé Desjardins, de Saint-Jérôme, Mlle Bernadette Desnoyers, de Saint-Hugues, M. l'abbé Desnoyers, curé de Saint-Hugues, M. Michel Prud'homme, de Saint-Jérôme, M. et Mme A. Maurice, de Saint-Jérôme; M. Gérard Poirier, M. J.-Albert Desnoyers, Dr et Mme D. Desnoyers, Mme Al. Clément, M. et Mme Ovide Desnoyers, tous de Montréal, M. et Mme Albert Marier, de Saint-Jean-Baptiste; Dr et Mme Yvan Boudreau, M. et Mme Smith, M. et Mme J.-H. Boudreau, de Saint-Jérôme; M. et Mme Sarto Desnoyers, de Montréal; Mlle E. Gougeon, M. et Mme Jean Simard, M. et Mme R. Lapointe, de Saint-Jérôme; M. l'abbé A. Ouellette, de Montréal, Famille Alphonse Labelle, M. et Mme G.-A. Boyer, de Saint-Jérôme; M. et Mme Eug. Halde, de Montréal, M. et Mme J.-E. Leduc, de Saint-Sauveur, M. et Mme A. Robert, de Saint-Jérôme, M. et Mme Wil. Saint-Jean, M. Camille L. de Martigny, M. et Mme Léon Graton, de Saint-Jérôme, Les dames patronesses du Dispensaire de Saint-Jérôme.

Tributs floraux : M. et Mme Bruno Rochon, de Saint-Jérôme, Club baïlle molle "Chez Raoul", MM. C.-A. Lorrain & Fils, Ligue Antituberculeuse du Comté de Terrebonne, M. et Mme Eug. Saint-Vincent, de Saint-Jérôme, Molson's Brewery, de Montréal, M. C.-A. Beaudry, de Saint-Jérôme, Ligue antituberculeuse du comté de Terrebonne (Le Comité), Dr A. Cherrier, MM. H. April, H. Lejeune, E. Barrette, C. Beaudry, P. Libolron, E. Compté, R. Bessette, J.-T. Clément, Jos. Saint-Vincent, P. Minoglian, A. Brien, A. Allard, P. Gauthier, M. et Mme A. Lebrun, tous de Saint-Jérôme.

Télégrammes : MM. Louis et Am. Coderre, de Sherbrooke, Famille J.-O. Richard, de Montréal, M. et Mme T. Michel, de Saint-Sauveur, M. et Mme J.-O. Leduc, de Saint-Sauveur, M. et Mme J.-H. Lefebvre, de Montréal, M. et Mme L.-A. Desnoyers, de Sherbrooke; M. A.-A. Dorais, M. et Mme Paul Guay, M. H. Desroches, Mlle Coëlle Hamel, M. G. Roy, de Montréal; M. et Mme Geo. Gascon, de Québec, Mlle Floride Coulombe, de Québec, M. et Mme E.-P. Gauthier, de Sainte-Marguerite, M. et Mme J.-A. Vinet, de Saint-Martin Jonction, M. et Mme Wilfrid Ménard, de Piedmont.

Bouquets spirituels : Rév. Soeur Marie Azarie, de Saint-Hyacinthe, Rév. Soeur Saint François-Xavier, de Marieville, Rév. Soeur Marie Saint-Alfred, de N.-D. Stanbridge, Rév. Soeur Marie Ridriguez, de Saint-Hyacinthe, Famille Alp. Michaud, de Sainte-Rose, Famille J.-T. Desaulniers, de Montréal, Mme A. Ethier, de Montréal, Famille Albert Piché, Mme H. Tétraut, Famille André Desnoyers, Mme Léopold Richer, tous de Saint-Jérôme.

Sympathies : Dr et Mme Fontaine, M. et Mme A. Bouthillier, Famille J.-Emile Desnoyers, Dr Jean Lapointe, M. A. Gervais, M. et Mme L. Cadieux, M. et Mme R. Chabot, M. et Mme J.-A. Charbonneau, M. et Mme A. Villemure, Mlle Lemay, Lemay & Frères, M. et Mme Ed. Plouffe, Famille du Collège Saint-Jérôme, M. Paul-Aimé Castonguay, M. et Mme C.-E. Labelle, M. et Mme Ph. Corbeil, M. P.-E. Viens, M. et Mme R. Maurice, M. Léopold Ethier, M. et Mme A. Beaudry. Personnel de l'Avenir du Nord, et de l'Impression J.-H.-A. Labelle, Limitée, M. J.-E.-Léo Raymond, M. et Mme J.-E. Rainville, Mme Paul Pauzé, M. Armand Brien, Mlle A. et M.-R. Blanc, M. et Mme H. Légraré, Chevaliers de Colomb, M. Albert Beau-

EXCURSIONS
À BON MARCHÉ
À TOUS LES ENDROITS DE
L'OUEST CANADIEN

Départs :
Tous les jours du 28 fév. au 12 mars
Limite de retour : 45 jours.

Environ
UN SOU DU MILLE
en wagons de première seulement.

USAGE FACULTATIF DES
WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans :
(a) wagons-lits touristes à environ 15¢ du mille, plus les prix réguliers pour les lits.
(b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 15¢ du mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest : Lund à Chicago, Ill., Sault Sainte-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux États-Unis.

ARRÊTS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest : Lund à Chicago, Ill., Sault Sainte-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux États-Unis.

Renseignements complets des agents du
Pacifique Canadien

McLAUGHLIN-BUICK



McLAUGHLIN-BUICK est un vieux nom. Mais la voiture McLAUGHLIN-BUICK de 1936 est la plus nouvelle de l'année ! Car nous avons fait table rase de toutes les vieilles dimensions pour dessiner cette dernière et plus belle création McLAUGHLIN-BUICK. Nous l'avons dotée de nouvelles carrosseries Fisher à toit-tourelle — de moteurs huit en ligne plus puissants, à

soupapes en tête — des nouveaux freins hydrauliques "tip-toe" — et de la facilité de roulement des genoux mécaniques améliorés. Et cependant, il y a une chose qui n'est pas nouvelle : la solide fondation de la qualité McLAUGHLIN-BUICK, durable et digne de confiance, qui a permis à cette voiture de conserver pendant vingt-huit ans la faveur des acheteurs et la loyauté des propriétaires.

C.-A. LORRAIN & FILS
312 rue Saint-Georges Tél. 58 Saint-Jérôme

\$1233 et plus, sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sur le 1er et la licence.

Paielements faciles suivant le nouveau mode GMAC à 7%.

Considérez la compagnie à l'appui de l'auto

Syntoniisez chaque samedi, à 9 p.m. H.N.E., le Radio-Hockey General Motors.



M-965

MONTREAL

Les trains ordinaires
SAMEDI 22 FÉV. 75¢ ALLER ET RETOUR DE S.-JÉRÔME
RETOUR par les trains ordinaires partant de Montréal pas plus tard que MARDI, 25 FÉV.

Réductions proportionnelles des points intermédiaires
Renseignements complets de tout agent

CANADIEN NATIONAL

GRAINES DE SEMENCES

CELERI, plume blanche,
l'once : 35c 4 onces : 1.00 la livre : 3.25

CELERI, doré de Paris, blanchissant,
l'once : 50c 4 onces : 1.50 la livre : 4.50

TOMATES, Earliana TOMATES, Bijou hâtif
TOMATES, Rose de juin TOMATES, John Baer
l'once : 40c 4 onces : 1.25 la livre : 4.25

OIGNONS, rouge Wethersfield
l'once : 20c 4 onces : 65c la livre : 2.25

RADIS, 4 onces : 25c la livre : 65c 5 livres : 3.00

CAROTTES, l'once : 15c 4 onces : 35c la livre : 1.00

Poissons dorés

Selon la grosseur, 5c, 10c, 25c et 35c l'unité
aussi bocaux en verre de différentes dimensions

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
VOISIN DU MARCHE

Tél. 461 et 490

Les Sports
Par ARMAND

SAINT-JEROME

E. M. SKI CLUB

COURSES

Dimanche dernier, le club de Ski Saint-Jérôme E. M. avait organisé des courses dans la ville, le long de la rivière. Les juges étaient M. Auguste Lorrain, populaire vendeur d'automobiles et assurances, et M. Gérard Dufresne. Un grand nombre de personnes s'étaient rendues pour assister au départ et au retour de ces courses qui avaient lieu au Restaurant Paquette, rue Labelle. Les organisateurs et les membres du club remercient l'assistance et tout particulièrement les juges pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner.

Course de 2 milles avec obstacles, pour garçons

1er Roland Piché, 12.45 min. Prix donné par le club E.M.
1er Jean-Paul Aubry, 12.45 min. Prix donné par les Liqueurs Select.
3e Gérard Raymond, 12.50 min. Prix donné par le Restaurant Paquette.

4e Roger Charette, 13.20 min.
5e Laurent Aubry, 13.55 min.

Course de 1 mille pour jeunes filles
1ère Jacqueline Boucher, 7.15 min. Prix donné par le club E.M.
2e Simone Boucher, 7.25 min. Prix donné par les Eaux Gazeuses REX.

3e Marguerite Raymond, 7.36 min. Prix donné par le restaurant Cristof.
4e Irène Thinel, 8.32 min.
5e Gertrude Raymond, 8.40 min. Nos félicitations à ces jeunes gens et en particulier aux organisateurs, MM. Patrick Aubry et Jean-Paul Nadon, pour leur bon esprit sportif, et nous leur souhaitons tout le succès désiré dans leurs différentes organisations de la saison.

EXCURSION AU LAC ECHO
Dimanche prochain, 16 février, le Saint-Jérôme E.M. Ski Club a organisé une excursion au Lac Echo, au camp Chaloux. Le départ se fera en face du Restaurant Diana, rue Saint-Georges, à neuf heures et demie. Tous les skieurs de Saint-Jérôme sont les bienvenus et les billets sont en vente au Restaurant Diana. Pour toute information, on peut s'adresser à M. Patrick Aubry, téléphone 163.

ARMAND.

GRATIS!

Garçons - demandez ce livret sur le HOCKEY

et les PHOTOGRAPHIES AUTOGRA- PHIEES DE VOS JOUEURS PRÉFÉRÉS

● Tous les garçons désirent posséder la brochure "Comment devenir une étoile du hockey", écrite par T. P. (Tommy) Gorman, entraîneur et capitaine du Champion du Monde, les "Montreal Maroons". Envoyez l'adresse que vous désirez la photo d'un joueur de votre club (MONTREAL MAROONS, "LILLY WHITE" - inscrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement - ainsi que le mot "Livret sur le Hockey". Adressez cette étiquette à The Canada Starch Co., Limited, Montréal, et vous recevrez votre livret par retour du courrier.

● Adresser sous une étiquette ou le cartonnage de l'un des produits de The Canada Starch Co., Limited, à l'endroit de laquelle vous aurez inscrit votre nom, votre adresse et le nom du joueur dont vous désirez la photo (une photo par étiquette). La photographie que vous aurez choisie sera montée, prête à être encadrée et vous sera envoyée sans délai.

Groupe "Montreal Maroons" - Groupe "Les Canadiens" - Groupe "Olympique". Photographies individuelles de Billy Northcott, George Smith, Russ Blinco, Art Lesieur, Dave Trotter, Armand Mondou, Earl Robinson, Frank Boucher, Ace Bailey.

SIROP DE BLÉ D'INDE (MAIS)

EDWARDS BRAND

CROWN BRAND

Le célèbre aliment producteur d'énergie

Sirop de blé d'Inde (MAIS) "LILLY WHITE" Corn Starch "BENSON" Corn Starch "CANADA" Empoils CANADA WHITE GLOSS

Produits de The CANADA STARCH COMPANY LIMITED MONTREAL QF

Protégez les vôtres par une Bonne Assurance sur la Vie

Rodrigue Bélanger

Assurances Générales

FEU, VIE, ACCIDENTS ET MALADIE

AUTOMOBILES, PLATE GLASS

Représentant "CONFEDERATION LIFE ASS."

169, S.-Georges - Tél. 60-J - Saint-Jérôme

Le carnaval à Saint-Jérôme

C'est pour samedi et dimanche prochains, 22 et 23 février, qu'un groupe de bons sports jéroisiers ont organisé un grand carnaval dans notre ville.

A cette occasion, plusieurs clubs de skieurs et raquetteurs, tant de Montréal que du nord, vont visiter et viendront profiter des avantages qu'offre notre ville aux amateurs de sports d'hiver : toboggan et ski à la Montagne du domaine, hockey, patin et masquerade à l'arena, raquettes et promenade en traîneaux à chiens aux environs de la ville, etc., et après une journée passée au grand air, ils se rencontreront avec plaisir dans nos confortables hôtels où ils trouveront tout le confort désiré, ainsi que dans nos nombreux restaurants modernes. Notre coquet théâtre REX ou seront distribués les prix aux gagnants des différents concours, sera l'endroit idéal de rendez-vous pour le soir.

Le programme élaboré comprend, pour le samedi, 22 février : Réception au C.F.R. à deux heures et demie ; à trois heures, courses de tous genres pour skieurs ; à quatre heures, courses de skieurs conduits par chiens et chevaux ; à sept heures, parade comique sur sledge ; à huit heures, masquerade à l'arena ; à dix heures, danse à l'hôtel La-pointe ; à dix heures également, file indienne aux flambeaux dans les rues de la ville.

Pour le dimanche, 23 février, à dix heures, parade et présentation des clubs de la ville aux clubs visiteurs ; à onze heures, messe et bénédiction des skis ; à onze heures et demie, courses Cross Country ; à deux heures, courses de trois milles pour les membres du Saint-Jérôme E. M. Ski Club ; à trois heures, exhibition de sauts en ski ; à six heures, souper aux "beans" au Chantier ; à huit heures et demie, distribution des prix au théâtre "Rex".

Un train d'excursion du nord partira de Mont-Laurier, probablement, le dimanche matin, pour amener ici nos amateurs des Laurentides.

ARMAND.

SOIREE DE VUES AU BENEFICE DU CARNAVAL

Le comité a organisé une soirée de vues au bénéfice du Carnaval pour lundi soir, 17 février, au théâtre "REX". En plus du programme double de vues en français, vous aurez le privilège d'entendre les artistes qui nous représenteront à la Radio, la semaine prochaine.

Le premier film à l'affiche "Les beaux jours" passe cette semaine au cinéma de Paris, à Montréal. C'est une œuvre pélagante, dénotant au rythme d'un amour inoubliable. On lit ce qui suit, dans la "Presse" de samedi dernier, au sujet de ce film :

"Ce film est appelé à la plus brillante carrière non seulement en raison des vedettes qui l'animent, mais aussi par la valeur morale et la qualité d'originalité de son affabulation dramatique. Ces jeunes étudiants et étudiantes que l'on voit évoluer sous nos yeux, nous ressemblent. On croirait revoir des situations familières, les misères, les bonheurs et les beaux espoirs de notre jeunesse. Ah! oui c'était vraiment alors les beaux jours."

"Tous les artistes jouent avec la plus grande sincérité. On sent qu'ils sont vrais, francs, sains et animés d'un véritable souffle d'enthousiasme."

Le second film est "La femme et l'Émeraude" avec Jean Galland et Annie Ducaux.

Les billets sont maintenant en vente partout. Donnons-nous la main pour encourager cette œuvre éminemment jéroisienne et qui a pour but de faire connaître les avantages qu'offre notre ville aux amateurs sportifs.

ARMAND.

CONCERTS A LA RADIO

Le comité donnera également des programmes à la radio, la semaine prochaine. Mardi soir, en plus d'une courte causerie, nous aurons le plaisir d'entendre MM. Conrad Bourque et Guy Michaud, à 8.15 au poste CHLP.

Le programme de vendredi soir, au même poste et à la même heure, a été organisé par M. Armand Lebrun, aidé d'un groupe de citoyens de Saint-Jérôme. Les artistes invités sont : Mlle Élisabeth Tailon, violoncelle, M. Lucien Paquin, baryton, et sketch par MM. Fernand Tailon et Léo Cadieux.

Le comité donnera probablement aussi un autre programme au poste CNRM dans le courant de la semaine prochaine.

LE BOWLING A SAINT-JEROME

LIGUE INDUSTRIELLE

Le club Regent gagne 2 parties sur 3 sur le Imperial Oil.

Pour le Regent, Kent Perry compte 440.

Le Dominion Rubber gagne 2 parties sur 3 sur le Chevaliers de Colomb.

Pour le Dominion Rubber, Ovilla Plouffe compte 400.

LIGUE DES MARCHANDS

Les Liqueurs Themens gagne 2 parties sur 3 sur le Liqueurs Desormeaux.

Le J.-T. Clément gagne 2 parties sur 3 sur le Latour.

LIGUE DES SANS-TRAVAIL

Le club D.-A. Desnoyers gagne 3 parties consécutives sur le Léonard.

Pour le D.-A. Desnoyers, C. Desjardins compte 358.

Le club Hermann Barrette gagne 2 parties sur 3 sur le Boudreau.

Pour Hermann Barrette, Paul Leroux compte 377.

Le club Léonard-Lebel gagne 3 parties consécutives sur le Allard.

Le club Bouchard-Lachaine gagne 2 parties sur 3 sur le Charles Maurice.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Pour nos pauvres

M. le curé Dubois a fait, dimanche dernier, un puissant appel à la charité de la population de Saint-Jérôme en faveur de la Saint-Vincent de Paul.

Le mardi 18 février, une soirée de cartes sera donnée au profit de cette société de charité qui s'occupe des pauvres de Saint-Jérôme.

La population de notre ville et de notre paroisse ont un devoir à remplir à l'égard de ceux qui manquent du nécessaire.

La charité individuelle ne doit pas se désintéresser des indigents, sous le prétexte que la caisse municipale pourvoit en partie à leur aide. La ville fait sa part, sans doute, chaque citoyen doit aussi faire la sienne.

La société de Saint-Vincent de Paul qui organise et distribue les secours aux familles indigentes, a besoin d'être appuyée et secondée dans son œuvre chrétienne et humanitaire par tous les citoyens de Saint-Jérôme.

La partie de cartes du 18 février offrira à tous une excellente occasion d'accomplir le grand devoir de la charité.

Séance publique

Le cercle d'études Sainte-Paule et le cercle "Le Petit Trianon" sous la direction des révérendes sœurs du Foyer Notre-Dame du Bon Conseil donneront une séance publique dimanche soir, dans la salle paroissiale, après l'ouverture de la retraite des dames.

Chez les Artisans

À l'avenir, les artisans canadiens-français, section des hommes, tiendront leurs assemblées dans l'édifice des Chevaliers de Colomb, No 272 rue Labelle, à Saint-Jérôme.

L'installation des officiers jérois

miens pour l'année 1936 a eu lieu samedi soir, 1er février, à leur salle de réunion.

Leur aumônier est M. l'abbé Camille Mayer. Les officiers sont : MM. Ovilla Gascon, président ; représentant du conseil exécutif, M. Josaphat Bastien ; 1er vice-président, M. Octave Lauzon ; 2ème vice-président, M. Arthur Baulne ; secrétaire-trésorier, M. Charles Saint-Michel ; 1er commissaire ordonnateur, M. Guillaume Wilsey ; 2ème com. ord., M. Léopold Raymond ; 1er censeur, M. David Carrière ; 2ème censeur, M. Aldéric Deslauriers ; 3ème censeur, M. Téphore Gauthier ; médecin-examineur Dr L.-P. Marleau.

(Communiqué)

Chambre de Commerce

Les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme ont élu leur bureau de direction pour l'année 1936 : Président, M. J.-W. Cyr ; Vice-président, M. Eugène Saint-Vincent ; Trésorier, M. J.-H. Desjardins ; Secrétaire, M. P.-A. Castonguay ; Assistant-secrétaire, M. Arthur Michaud ; Aviseur légal, M. Jean-Charles Marchand ; Directeurs : MM. J.-T. Clément, Michel Prud'homme, Henri Parent, D.-A. Desnoyers, Henri Chalut, Wilfrid Prud'homme, John Georges, Albert Cadieux, Georges Hamel et J.-H. Boudreau.

(Communiqué)

L'Association des dames patronesses

du dispensaire anti-tuberculeux de Saint-Jérôme

Assemblée spéciale tenue le 12 février 1936

Unanimentement résolu d'envoyer un vote de sympathie à M. Desnoyers et sa famille pour la perte immense qu'ils viennent de subir et que copie de cette résolution soit transmise aux journaux.

Madame Jean-Paul ROLLAND, Secrétaire.

Départ

M. Arthur Guilbault, employé au Bell Telephone a été transféré à Sainte-Thérèse par la compagnie.

A l'occasion de son départ, M. et Madame Rosaire Dolbec recevaient quelques amis mardi dernier. Un joli souvenir fut présenté à M. Guilbault et un goûter fut servi par Madame Dolbec.

Les invités étaient : Mlles Berthe Lorrain, Juliette Beauvais, Jacqueline Rhéaume, Jeanne Boucher, Cécile Guay, Jeannette Arbour, Evelyn Scully, Lucienne Beauvais, MM. Bruno Martin et Fred Hazen.

Le club Regent

S.-Jérôme visite le Regent Montréal

Mardi soir dernier, le club Regent Montréal recevait le club mixte du bureau de Saint-Jérôme, à la salle de quilles Lapkas Recreation Academy, et remporta 4 parties sur 6.

Pour le bureau de Montréal, ont compté les plus hauts scores, pour hommes, J. Lamarre 406 et J. Brunet 393 ; pour Saint-Jérôme, L. Marcoux 377 et P. Perry 365.

Chez les dames, pour le bureau de Montréal, Mlle Forest, 261 et Mlle Allie, 263 ; Pour Saint-Jérôme, Mlle Jeanne Vezeau, 370.

C. - A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GÉNÉRALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile

Bureau existant depuis 34 ans

Tél. No 58 - Saint-Jérôme

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

L. L. Legault, C. R.

Guy Legault, B.A., L.L.B.

AVOCATS et PROCUREURS

Téléphone 60 - Boîte Postale 93

LACHUTE

Paul Larose LL.B.

AVOCAT

128 rue Blainville

SAINTE-THERÈSE

Téléphone 50

J.-PAUL VERMETTE

Syndic Licencié sous la Loi de

Failite - Comptable public

Administration Générale

Suite 705 à 709

Bâtiment Montreal Trust

511 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphone : HARB. 0261-0262

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908

EXPERT-COMPTABLE LICENCIÉ

ET AGREE

(Chartered accountant)

CONSULTATIONS PRATIQUES

EN MATIÈRES COMMERCIALES

ET FINANCIÈRES

425, avenue Viger, Montréal

Anniversaire

Samedi dernier, Mlle Yvette Plouffe réunissait quelques amies en l'honneur de l'anniversaire de Mlle Claire Debien. Les jeunes invitées étaient : Mlles Madeleine Brais, Lucie-Anne Simard, Jeanne Brais, Madeleine Latour, Hélène Saint-Vincent, Gertrude Debien et Jacqueline Bourbeau.

Naissance

M. et Mme P.-E. Vaudry est né un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Georges. Parrain, M. Joseph Fortier ; marraine, Mlle Colette Fortier.

Activité de nos pompiers

Vendredi dernier, à 6.11 heures p.m., il y eut appel à l'avertisseur No 431 pour un feu de cheminée chez M. Edmond Rolland, 21 rue Laviolette. Aucun dommage.

Mardi dernier, à 7.33 heures a.m., appel au No 212 pour feu de cheminée chez M. Euclide Lambert, 232 Ave Parent. Aucun dommage.

Remerciements

M. D.-A. Desnoyers et sa fille Rolande, ainsi que sa famille, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont offert des sympathies à l'occasion du grand deuil qui les a frappés, dernièrement. On pourra lire en cinquième page du journal la liste de noms des personnes qui ont offert des sympathies.

Mme Jules Plouffe et sa fille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Jules Plouffe, soit par bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

DECES

Mme Veuve Pierre Boivin

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Pierre Boivin, née Anna Brière, décédée à l'âge de 61 ans. Elle laisse dans le deuil ses fils Emile, Paul et Arthur, ses filles Eva (Mme Raoul Lebeau), Emilienne (Mme Wilfrid Tanguay), Antoinette (Mme Ludger Roy), Blandine (Mme Henri Desormeaux), Marguerite (Mme Lucien Desjardins), une belle-fille, Mme Emile Boivin ; ses gendres, MM. Wilfrid Tanguay, de Montréal, Raoul Lebeau, Henri Desormeaux, Ludger Roy et Lucien Desjardins, de Saint-Jérôme.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, à neuf heures et demie, jeudi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Robillard, assisté de MM. les abbés C. Mayer et P. Labelle. Le chant était sous la direction de M. Eugène Richer, maître de chapelle.

L'Avenir du Nord offre ses sympathies à la famille éplorée.

M. Alexandre Lajeunesse

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Alexandre Lajeunesse, époux de Victoria Vanier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, deux fils, Georges-Henri et Paul-Emile ; six filles : Laura (Mme Joseph Allard), Blanche, Jeanne (Mme Joseph Doré), Cécile, Laurette et Germaine ; dix petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté ce matin, à neuf heures et demie, par M. l'abbé R. Desjardins, assisté de MM. les abbés Labelle et Léveillé, comme diacre et sous-diacre. Le chant était sous la direction de M. Eugène Richer.

Nos sympathies à la famille en deuil.

AVOCAT

RAYMOND RAYMOND

AVOCAT

Samedi et dimanche à

Sainte-Agathe

Téléphone 310

301A, Saint-Georges, Saint-Jérôme

MAURICE DEMERS

AVOCAT ET PROCUREUR

152, Est NOTRE-DAME

MONTREAL

IVRY NORD - Tél. 172-r-11

Bureau-Succursale à

LACHUTE (Argenteuil)

GERARD RAYMOND

AVOCAT

276 Ouest, rue SAINT-JACQUES

MONTREAL, Tél. Plateau 9073

Chs.-H. Trotter

AVOCAT

Du samedi matin au lundi soir :

Tél. 171

330 Saint-Georges Saint-Jérôme

Chronique judiciaire

Le terme de la Cour Supérieure commencé lundi dernier est présidé par l'honorable juge Louis Cousineau.

Au début, l'honorable juge a entendu les plaidoiries sur le plaidoyer spécial offert par l'honorable L.-A. David, en réponse à la pétition d'élection de Joseph Saint-Vincent.

Après une courte enquête, l'honorable juge a renvoyé le plaidoyer. Mlres Geoffroy et Prud'homme représentés par Mre Alphonse Dery ont immédiatement inscrit en appel et donné avis de cautionnement pour le 15 courant.

A cause de la production de cette inscription en appel, il a été impossible au juge d'entendre les exceptions préliminaires à l'encontre de la contestation des juges qui ont été ajournées généralement.

Dans la cause du Sénateur Prévozt contre la Cie de Publication de Saint-Jérôme, l'honorable juge, après avoir entendu les plaidoiries sur la motion pour particularités de la défenderesse, a ordonné au demandeur de fournir les particularités demandées pour les paragraphes 13, 14, 16, 18, et 23 et pour le sous-paragraphe D du paragraphe 22.

Ces particularités devront être fournies dans un mois.

Trois chômeurs de la ville de Lachute, Roméo Chartrand, Paul Joly et Rosaire Garpey ont institué séparément, chacun une action en dommages au montant de \$1,000, contre la ville de Lachute, pour dommages subis à la suite de leur arrestation, dans le cours du printemps dernier.

Ces actions ont été contestées par la ville et comme les demandeurs ne recevaient plus aucun encouragement de la ville de Lachute, dans la distribution des travaux que la dernière faisait, ils ont demandé à cette dernière la permission de produire un désistement de leur action, afin d'obtenir du travail. La ville de Lachute a inscrit ces trois causes pour obtenir jugement, suivant désistement, produit.

Les trois demandeurs se sont opposés à ce que jugement intervienne sur leur désistement et ont demandé au contraire, que ce désistement soit rejeté du dossier, parce qu'il aurait été obtenu à la suite de promesses ou même de menaces.